inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue semestrielle n° 84
août 1992, 21e année

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liées à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS peuvent être accessibles à nos membres, mais uniquement le samedi, entre 10 h. et 16 h. Il vous sera alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation (livres et revues).

Pour mieux vous accueillir, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat. Pour tout renseignement à caractère administratif, veuillez former le **02/525.04.04** (mais uniquement les mercredi et samedi entre 10 h. et 18 h.). Vous pouvez également nous contacter par fax au 02/520.73.93.

Nous vous rappelons que le 02/524.28.48 est réservé aux témoignages et que la ligne est sur répondeur automatique 24 h. sur 24.

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Nous avons mis au point pour vous une collection de diapositives entièrement consacrées aux différents aspects du phénomène OVNI. Grâce à cette diathèque exceptionnelle, vous pourrez, si vous le désirez, monter votre propre exposé illustré d'une projection de documents qui captiveront vos amis.

Les 360 diapositives de la collection sont réparties en 30 séries de 12 documents mis sous cache et elles sont glissées dans une pochette plastique à laquelle est jointe une liste de commentaires concernant chaque diapositive. Demandez-nous la liste détaillée décrivant chaque série et les conditions particulièrement intéressantes qui vous sont proposées.

GUIDES DE L'ENQUETEUR ET DE L'OBSERVATEUR

Le **guide de l'enquêteur** est un aide-mémoire reprenant un éventail de 200 questions à aborder lors d'observations d'OVNI. On y explique également comment estimer une altitude ou des dimensions par la technique de la triangulation, comment s'occuper d'éventuelles traces, comment rédiger son rapport et affecter chaque cas d'indices de crédibilité et d'étrangeté.

Le **guide de l'observateur** traite des données astronomiques essentielles sur les étoiles et les planètes, les confusions possibles, les visibilités de la Lune et du Soleil, et permet une introduction solide aux notions d'astronomie nécessaires à tout ufologue.

Les deux documents sont complémentaires et peuvent être acquis **séparément** au prix de **250 FB** par exemplaire (40 FF chacun). Les commandes sont à adresser à la SOBEPS et leur réglement se fait en respectant les modalités précisées en page 3 de couverture.

inforespace

Organe de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
B - 1070 BRUXELLES
Téléphone : 02/524.28.48 (rép/enr), 02/525.04.04 (mercredi et samedi)
Téléfax : 02/520.73.93

Président : Michel Bougard
Secrétaire Général : Lucien Clerebaut
Trésorier : Christian Lonchay
Mise en page : Marc Valckenaers
Traduction : Jean-Pierre Van Den Hove
Collationnement : Jacques Antoine
Dactylographie : Marie-Claire Pâques
Corrections : Jean Debal
Editeur responsable : Lucien Clerebaut

Imprimerie Pesesse - Haine-St-Pierre

Sommaire

EDITORIAL

Quand ce numéro 84 d'Inforespace vous parviendra, plusieurs semaines se seront écoulées depuis la diffusion de l'émission "Spéciale OVNI" sur les antennes de la RTBF le 17 juin dernier. Les remarques qui suivent ont été écrites "à chaud", peu de temps après l'émission et certains jugeront sans doute mon propos quelque peu tardif. En réalité, je pense que ces commentaires conservent toute leur actualité, même deux mois plus tard.

L'objectif reconnu du promoteur-présentateur de l'émission, M. Alexandre Wajnberg, était de montrer la scientificité du problème des OVNI, ou plutôt celle des démarches entreprises par la SOBEPS et ses collaborateurs durant ces dernières années. Ayant sans nul doute vu ce programme, vous avez votre opinion à ce sujet. Nous pensons, quant à nous, que ce fut une bonne synthèse des événements et un point objectif sur l'état des recherches en cours. Et ce ne furent pas les propos ironiques (et complètement hors du sujet) de M. Jules Metz (alias M. Météo) qui ébranlèrent les interventions sereines et objectives des autres participants.

Néanmoins, le problème de la scientificité de l'ufologie reste posé. De tout temps, les scientifiques (j'entends par là ceux qui font profession d'une activité scientifique, que ce soit en recherche pure ou dans des applications industrielles) ont eu le souci de marquer les limites de leur territoire. Non pas pour éviter d'empiéter sur des domaines qui appartiendraient à d'autres activités humaines, mais plutôt pour interdire aux intrus de pénétrer dans leurs domaines réservés.

Cette question de la frontière entre science et pseudo-science n'est en fait pas un problème mineur pour philosophes de salon : elle cache au contraire de gros enjeux philosophiques, éthiques et politiques. La théorie de Copernic a été interdite en 1616 par l'Eglise catholique parce qu'elle était jugée pseudo-scientifique. Elle disparut de l'Index en 1820 parce qu'à cette époque l'Eglise considérait que les faits l'avaient suffisamment corroborée et qu'elle devenait dès lors "scientifique" à part entière.

On trouverait à foison de tels exemples dans l'histoire des sciences, et je ne doute pas que l'ufologie (et toutes les pratiques et attitudes qui entourent l'examen des OVNI) deviendra un jour un très beau problème pour l'historien des sciences des décennies ou siècles à venir.

A la fin du XVIIIe siècle, il en fut ainsi de l'histoire des météorites que les astronomes de l'Académie des Sciences de Paris refusèrent d'admettre. Pouvait-on imaginer que des paysans étaient des observateurs fidèles ? Etait-il un seul instant possible de prêter foi à des histoires de pierres qui tombaient du ciel ? Le mépris de ces astronomes qui brandissaient leur "savoir" devant les faits ne battit en retraite que quand quelques-uns d'entre eux se décidèrent enfin à se rendre sur place pour vérifier.

Les choses ont-elles vraiment changé en cette fin de XXe siècle ?

A entendre les propos de M. Météo, on peut en douter. Le sourire a souvent été l'arme préférée des incrédules qui ont la prétention de détenir la "Vérité". M. Metz y a succombé une fois de plus, profitant de son "aura" médiatique pour débiter, en un minimum de temps, un maximum d'erreurs et d'impressions à

l'emporte-pièce. Si nous avions eu le temps de répliquer à M. Météo, nous aurions occupé tout notre temps d'antenne rien qu'à aligner ses erreurs et à apporter des dizaines de contre-exemples à ses propos ironiques.

Pour n'évoquer qu'un seul point, nous aurions ainsi pu lui rappeler qu'en avril 1975, l'astrophysicien Peter A. Sturrock (Stanford University) mena une enquête auprès des 2 611 membres de l'American Astronomical Society. Parmi les questions posées sur le phénomène OVNI, l'une d'entre elles concernait les éventuels OVNI que ces astronomes (amateurs et professionnels) avaient eux-même pu observer : 62 membres (4,5 %) affirmèrent avoir été les témoins de telles manifestations étranges, mais seulement 18 avaient pris la peine de le signaler à l'époque. Le plus célèbre d'entre eux étant sans doute Clyde W. Tombaugh (New Mexico State University), "découvreur" de la planète Pluton.

Certaines critiques lues dans la presse à l'occasion de cette émission (notamment celles de Christian Du Brulle dans *Le Soir* et de Paul Dominique dans *La Libre Belgique*) montrent - malheureusement - que l'étude des OVNI et ceux qui s'y consacrent restent des cibles pour le sarcasme facile. Le dernier chroniqueur cité se permettant même d'ironiser sur le fait que "le président de la SOBEPS s'est opposé récemment à un groupe de scientifiques qui demandaient justement la création d'un comité scientifique ayant pour objectif de démontrer qu'il s'agissait bien d'engins spatiaux". Tout comme M. Météo, M. Du Brulle "a tout faux". Mais de tels propos délirants sont lus et souvent admis tels quels par les milliers de personnes qui croiront ces inepties simplement "parce que c'était écrit dans le journal". Désinformation et manipulation, quand vous nous tenez...

Mais je veux croire que tout cela n'est que péripéties devant le formidable intérêt qui s'est fait jour dans une partie de la communauté scientifique. Et en cela l'émission proposée par Alexandre Wajnberg apportait plusieurs éléments neufs. Qu'importe la ou les réponses qui se cachent derrière la problématique des OVNI, l'important est que des hommes de bonne volonté acceptent aujourd'hui de démêler l'écheveau complexe des données recueillies avec le seul objectif de clarifier le débat. Ceux-là n'ont que leurs doutes et leurs interrogations à proposer. Ils ne craignent pas l'obscurité, ni le rire de l'ignorance.

Il existe à ce propos une petite histoire qui circule sous diverses versions dans les milieux de la sociologie et de la philosophie des sciences. En voici une variante. Tard dans la nuit, un passant voit un homme scruter fébrilement le trottoir sous un réverbère. "Pardon monsieur, vous semblez chercher quelque chose ?", s'adresse-t-il à l'inconnu - "En effet", répond ce dernier, "J'ai perdu ma clé et je ne peux rentrer chez moi" - "Puis-je vous aider ?" - "Avec plaisir, je vous remercie !". Et voilà les deux hommes fouillant recoins et aspérités, sans résultat. Finalement le passant interroge : "Mais êtes-vous bien certain d'avoir égaré votre clé ici ?" - "Oh non, monsieur, pas du tout ! Je l'ai perdue dans un endroit complètement obscur où il n'y a aucun moyen de la retrouver. Mais ici, au moins, on a de la lumière pour chercher !"

Puissions-nous nous inspirer de cette histoire. N'ayons pas peur de la pénombre, ni de la franche obscurité, si c'est là qu'il faut chercher. Fuyons la pleine lumière des réponses toutes faites, en n'oubliant jamais que les bribes de vérité sont infiniment plus lentes à s'installer que le mensonge. Le véritable progrès reste fait d'obstination lucide et de non-conformisme raisonné. Cela reste le leitmotiv de l'action de la SOBEPS et le vôtre, nous n'en doutons pas.

Michel BOUGARD,
Président.

21 JANVIER 1992 : DERNIER "RAID" SUR LA BELGIQUE ?

Depuis le mois de février dernier, les OVNI semblent avoir déserté notre ciel. Cependant, la soirée du 21 janvier a été marquée par une (dernière ?) incursion de ces énigmatiques triangles. Comme tout au début de la vague, ce sont deux régions frontalières qui ont été honorées des célestes visites. Pas moins de huit témoignages ont en effet été enregistrés dans le nord-est de la province de Liège, plus précisément dans une zone d'environ 60 km² comprise entre Battice et les frontières allemande et hollandaise. On note également, vers 18 h 30, un intéressant témoignage à Athus, à l'extrême sud de la province de Luxembourg. Voyons donc, chronologiquement, les événements de cette soirée.

La première observation répertoriée est celle de Mme Ginette H.-S., de Dison, qui, vers 17 h 30, circulait dans Verviers. Voici quelques extraits de son témoignage : "[...] Soudain, alors que j'abordais un virage vers la gauche, j'ai eu mon attention attirée, sur ma gauche, par un ensemble de lumières dans le ciel. Ces lumières n'étaient pas situées sur une surface plane; il y avait, me semble-t-il, une profondeur. J'ai d'abord pensé que ces lumières étaient des lampes attachées à une structure qui restait invisible, mais rien n'apparaissait entre chacune d'elles. C'était un ensemble très réel qui semblait "accroché" dans le ciel. Après le virage, je me suis retrouvée face au phénomène et cela me faisait penser à une guirlande de lampes accrochée à un sapin de Noël ! Avant, j'avais "bêtement" pensé à une grue de chantier accrochée dans le ciel ! [...] Après une série de coups d'oeil vers cet ensemble, j'ai alors aperçu un triangle (que je n'avais vu venir de nulle part) devant la partie droitre de l'ensemble des lumières : il semblait passer devant les lumières en les cachant peu à peu. Le triangle se tenait verticalement, la pointe en l'air et la base vers le bas. Il était d'une belle couleur gris-bleu, d'un ton uniforme. Les arêtes du triangle ne se dessinaient pas d'une façon dure. Cela me donnait la même impression qu'une peinture à la gouache. [...] C'était beau !" En changeant de direction, le témoin perdit le phénomène de vue.

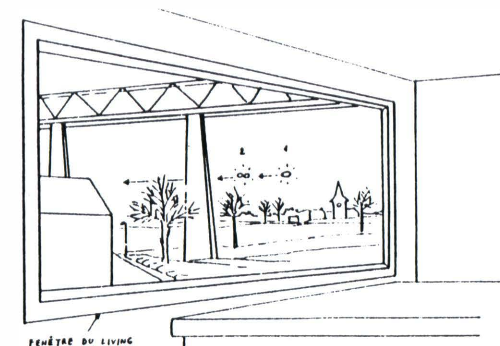
Depuis son domicile situé à Moresnet (commune de Plombières), Mme S. remarque, vers 17 h 50, la présence dans le ciel d'une "masse" lumineuse intense, visible entre le clocher de l'église et l'un des impressionnants piliers en béton soutenant le viaduc ferroviaire tout proche. Le phénomène se situe assez bas (10 à 15 degrés d'élévation) et semble immobile dans un ciel encore assez clair. Se rendant compte du caractère insolite de cette présence, le témoin se saisit de son caméscope et se précipite à la fenêtre d'une chambre annexe, juste pour voir l'objet se mettre en mouvement vers la gauche, à vitesse modérée, en prenant l'aspect de deux "phares" ronds accolés, de couleur blanc-jaunâtre.

Mme S. filme alors le phénomène durant une trentaine de secondes à travers la vitre de la fenêtre, puis décide de se rendre à l'extérieur afin de poursuivre l'observation dans de meilleures conditions. Mais, lorsqu'elle sort, il n'y a plus rien. L'observation a duré environ 2 minutes. Le phénomène devait se situer à une distance d'environ 700 m à une altitude de l'ordre de 150 m; la trajectoire était orientée de l'est vers l'ouest. Le témoin ne signale aucun bruit.

Quelques mots au sujet de l'enregistrement vidéo ; il a été réalisé à l'aide d'un caméscope de type commercial courant, si bien qu'il est, comme on pouvait s'y attendre, assez décevant au niveau des détails. Par contre, on peut apprécier aisément le mouvement relatif de l'objet par rapport aux divers éléments du paysage, nettement visibles sur l'image en raison de la clarté subsistant en ce début de soirée. L'aspect décrit par le témoin n'est pas rendu par le document qui ne montre qu'une masse blanche indistincte mais dont la densité lumineuse paraît très importante en regard de celle de l'éclairage public.

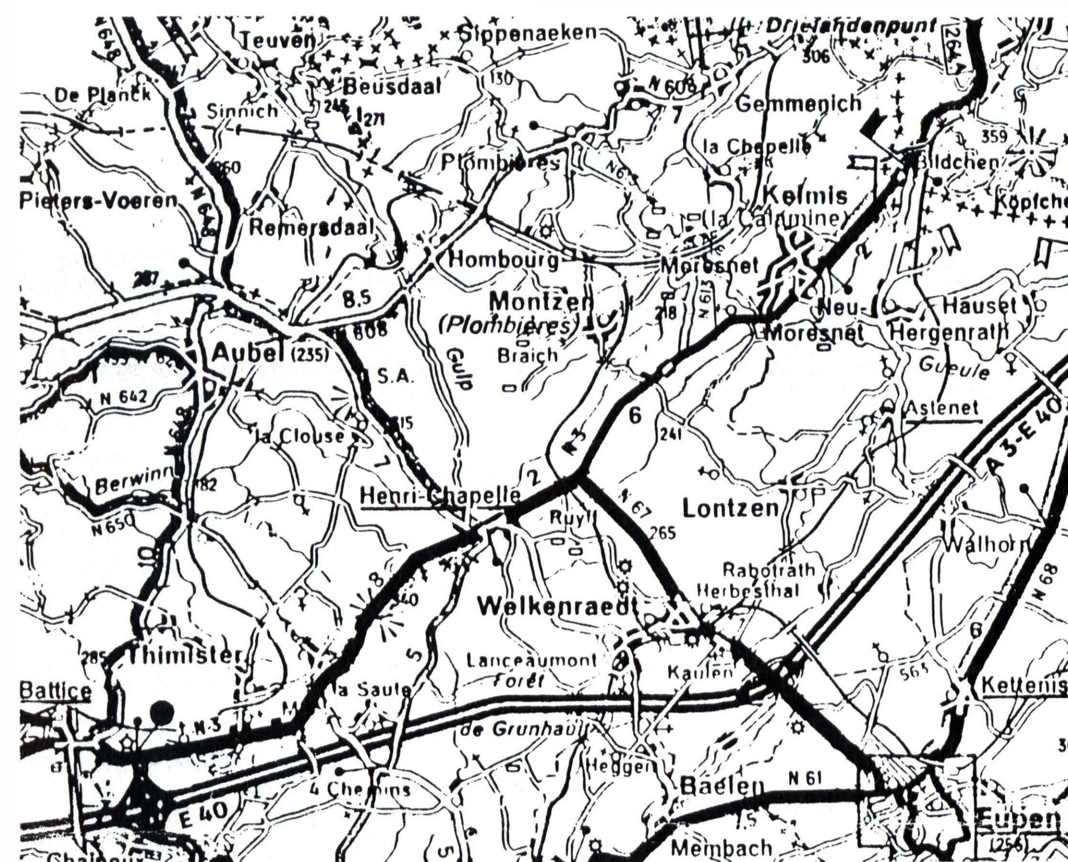
Le phénomène observé par Mme S. se dirigeait donc vers la gare de triage de Montzen, et c'est probablement ce même objet qui est observé, vers 17 h 55, depuis la route N3 (dite "Route Charlemagne") par MM. Langhor et Pluhmans, gendarmes attachés à la brigade de Kelmis (La Calamine), qui, revenant de Vottem, aperçoivent l'engin, de forme triangulaire, survolant la gare de Montzen et se dirigeant ensuite vers Henri-Chapelle (trajectoire du nord-est vers le sud-ouest).

Peu avant 18 h, Mme S. forme le "101" afin de signaler son observation à la gendarmerie. C'est le 1er MDL Hauglustaine, déjà témoin d'une observation intéressante le 27.11.1991 (voir Inforespace n° 83, p. 13), de permanence au CTr. du District de gendarmerie de Verviers, qui enregistre l'appel, aussitôt suivi de celui des gendarmes de La Calamine.



Observation de Mme S. à Moresnet

Carte des lieux



M. Hauglustaine contacte alors immédiatement par téléphone le CRC de Glons afin de savoir s'il a été détecté quoi que ce soit sur les écrans des radars. Il lui est répondu par la négative. C'est vers 18 h 20 que M. Hauglustaine décide d'aviser votre serviteur, enquêteur SOBEPS pour la région de Verviers, du fait qu'un "OVNI" se "ballade" dans le ciel de Plombières. La "chasse à l'OVNI" commence.

A 19 h, je vais me poster sur l'esplanade du Mémorial US de Henri-Chapelle, d'où la vue dégagée et l'absence d'éclairage public permettent une surveillance aisée de tout le secteur.

Vers 20 h 55, n'ayant rien observé de particulier, je reprends la direction de Verviers. Peu avant le croisement de la route d'Aubel et de la N3, je remarque sur ma gauche (N-E) une forte lumière jaune-orange semblant se situer à basse altitude, apparemment immobile, entre Montzen et Hombourg. Grosseur apparente : environ la moitié de la pleine lune. Je fais aussitôt demi-tour pour tenter de m'approcher du phénomène par la N608 vers Hombourg. Entretemps, le phénomène s'est brusquement éteint comme une lampe; plus rien n'est visible.

A 21 h 10, à la sortie du village de Hombourg, j'observe à nouveau une puissante lumière rouge-orange immobile au-dessus d'une crête. Je m'arrête alors à hauteur du pont de chemin de fer de la gare de Montzen pour m'apercevoir que cette lumière semble émaner de la face inférieure d'un objet assez plat dont il est impossible de distinguer la structure. La grosseur apparente est de 1,5 fois le diamètre de la pleine lune.

Un second objet est visible, immobile lui-aussi, plus haut dans le ciel et semblant beaucoup plus éloigné. Le phénomène le plus proche, qui se situe à environ 500 m de distance, se met alors à avancer lentement vers la gauche en longeant la crête durant quelques secondes. Il effectue alors un "virage sur l'aile" vers la droite et disparaît aussitôt derrière la crête.

Ce mouvement me laisse distinguer la face inférieure de l'engin, constituée de trois puissants feux blancs disposés en triangle (pointe en avant) avec, au centre, un feu rouge pulsant "mollement" au rythme d'une pulsation toutes les deux secondes, sans extinction complète de la lumière.

La manoeuvre s'est faite de façon majestueuse, l'engin semblant glisser dans les airs, sans le moindre bruit, à 30 m maximum au-dessus de la crête. Cette observation n'ayant duré que quelques secondes, je n'ai malheureusement pas eu le temps d'actionner le caméscope que j'avais emporté. Est-ce le même objet qui, au même moment, est observé depuis Henri-Chapelle par M. Hauglustaine ? Ce dernier, en effet, une fois son service terminé, a décidé de partir "patrouiller" dans la région, accompagné de son épouse et de ses deux enfants.

Vers 21 h 10, les témoins circulent sur la route d'Aubel à Henri-Chapelle lorsqu'ils remarquent, à gauche de la route, un objet volant à environ 300 m d'altitude et à une vitesse de l'ordre de 80 à 100 km/h. On distingue très nettement trois lumières blanches disposées en triangle. L'objet vole en direction de la gare de Montzen.

Alors qu'ils arrivent à la hauteur du cimetière américain, M. Hauglustaine remarque un second objet, une "masse lumineuse" de teinte rouge-orange, immobile au-dessus de la gare de Montzen. Le premier objet observé se dirige vers ce gros point lumineux puis s'en écarte en partant vers la gauche (Aubel) en décrivant une boucle pour se diriger ensuite vers Herve et la route N3.

Après plusieurs minutes d'immobilité, le deuxième objet se met soudain en mouvement vers les témoins à une altitude que M. Hauglustaine estime à 350 ou 400 m. Il présente alors, de face, deux feux blancs rapprochés et évolue à faible allure. A environ 500 m de la position des témoins, l'engin oblique vers la droite par rapport à son sens de vol et s'éloigne vers Herve.

M. Hauglustaine emprunte alors la N3 vers Herve dans le but de se rapprocher des objets qui sont toujours visibles. A hauteur de Thimister, les témoins ont la surprise de voir l'un des deux engins arriver face à eux, pratiquement au-dessus de la route, et les survoler entre 150 et 200 m d'altitude : toujours ces trois lumières blanches disposées en triangle avec, à l'avant, deux autres feux "semblables à des phares d'atterrissage". La vitesse est estimée à environ 80 km/h. Aucun bruit n'est perçu.

C'est approximativement à cette heure (soit vers 21 h 35) que M. Hauglustaine prend connaissance, via la radio portative qu'il avait emmenée avec lui, de plusieurs appels adressés à la permanence du CTr de Verviers. Un de ces appels, émanant de la police de Battice, signalait l'objet au-dessus d'Aubel, vers la frontière hollandaise. Quant à la gendarmerie des autoroutes à Battice, elle signalait la présence d'un OVNI au-dessus du village de José Happart.

Faisant demi-tour vers Henri-Chapelle, M. Hauglustaine et sa famille remarquent en-

core le phénomène en vol lent et circulaire au-dessus de la campagne entre Herve et Aubel. L'objet s'éloigne enfin en direction de Montzen où il est perdu de vue.

Ces témoignages laissent penser que, durant près de quatre heures, ce mardi soir, au moins deux objets volants dont la description est maintenant classique, se sont livrés, au-dessus de la partie orientale du plateau de Herve, à une sorte de va-et-vient accompagné de manoeuvres diverses dont le but réel, si ce n'est celui de se faire remarquer, nous échappe.

Pour être tout à fait complets au sujet des événements de cette soirée, il nous faut signaler un cas intéressant, confirmé par quatre témoins, qui s'est déroulé à 130 km de là, à Athus, dans le sud de la province du Luxembourg. Ces témoignages, résumés ci-dessous, nous ont été transmis par un de nos enquêteurs : Albert Pemmers.

Vers 18 h 30, M. F.W. se trouve dans la rue, à proximité de son domicile, lorsqu'il voit arriver du nord, face à lui, un objet imposant muni de trois feux blancs. Intrigué, il se précipite chez une voisine qui, croyant à une blague, refuse de sortir. Revenant sur la route, M. F.W. voit alors l'objet passer à la verticale à 100 m d'altitude. Il est abasourdi par cette énorme masse triangulaire noire, porteuse de trois feux blancs à chaque angle et volant particulièrement lentement (à peine 40 km/h), pointe en avant, en direction du sud. Taille estimée : environ 70 m. Au centre du triangle se distinguent également deux feux clignotants : un rouge et un bleu.

Lors du passage de l'objet, le témoin perçoit un faible "ronronnement" et, lorsqu'il s'éloigne, il perçoit, à l'arrière, une lumière orange clignotante, détail que la voisine, finalement sortie de chez elle, peut confirmer. Mais l'objet est déjà loin. Arrivé à une distance estimée à environ 500 m de la position des témoins, le phénomène semble effectuer un virage à 90° vers la gauche puis s'éloigne vers l'est où il disparaît, caché par les arbres. L'observation a duré environ trois minutes.

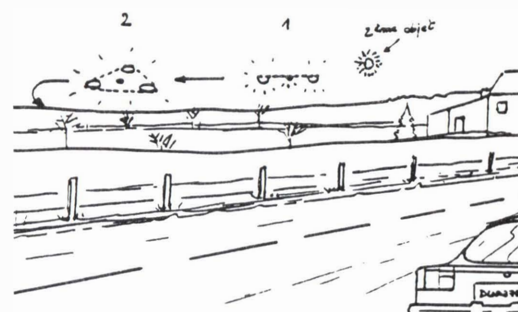
Approximativement à la même heure (à 5 minutes près), à 700 m au sud de la position des premiers témoins, deux autres personnes, dont les noms nous sont bien sûr connus, voient le même phénomène survoler leur domicile avant d'exécuter un virage vers l'est.

Signalons, pour terminer, que le lendemain, 22 janvier, un scénario presque similaire est rapporté par M. et Mme G. qui, à 21 h 40, depuis le troisième étage d'un immeuble situé à Welkenraedt (Province de Liège), voient arriver du sud-sud-est deux gros "phares" ronds de couleur blanche. Se précipitant sur la terrasse de leur appartement, les témoins peuvent observer un "objet énorme", triangulaire, avec les coins arrondis, d'aspect gris métallisé, porteur de trois feux blancs ainsi que d'un feu central rouge fixe. "L'arrondi" de la partie arrière est nettement visible.

L'engin évolue base en avant à très faible vitesse (40 km/h) en émettant un "vrombissement sourd". Il survole alors le clocher de l'église à basse altitude (55 à 65 m) avant de disparaître, caché par le toit de l'immeuble. Chaque côté du triangle a une dimension estimée à 20 m. Mme G. ajoute : "Il volait tellement bas que j'ai bien cru qu'il allait emporter la pointe du clocher." L'observation a duré de 30 secondes à une minute.

Guy BLESER

Observation de M. Guy Bleser à Hombourg.



1 - Phénomène immobile.
2 - Le phénomène avance, vire à droite et disparaît derrière la crête.

RENCONTRES DU 5e TYPE

Le samedi 8 février dernier, la SOBEPS recevait la visite du docteur Steven M. Greer, directeur du CSETI, à l'occasion d'une tournée européenne. L'objet de sa démarche est de promouvoir une nouvelle notion qu'il estime indispensable à la recherche ufologique : la RR5, les rencontres rapprochées interactives.

Installé en Caroline du Nord, le CSETI (Center for the Study of ExtraTerrestrial Intelligence) s'est spécialisé dans un aspect très particulier du phénomène OVNI : l'aspect relationnel entre les humains et les formes d'intelligence d'origine extraterrestre. C'est dire combien, aux Etats-Unis, l'hypothèse extraterrestre (HET) a fait son chemin et est manifestement moins soumise à critique qu'en Europe. Naïveté ? Enthousiasme exagéré ? Le Dr Greer s'en défend et déclare être conscient que des engins d'origine non humaine ne représentent qu'une partie, et une partie seulement, de ce que nous appelons communément OVNI, mais une partie suffisamment significative pour être prise en considération selon un cadre conceptuel revisé.

Reviser le cadre conceptuel ? En effet, nous dit le Dr Greer : s'il est vrai qu'il faille continuer à essayer de rassembler des preuves objectives de l'existence du phénomène, cette démarche ne devrait pas être la seule, car maints éléments probants ont déjà été réunis (photos, films, témoignages nombreux...) sans pour autant faire notablement progresser le dossier. Selon lui, les raisons de l'échec de progrès significatifs en ufologie ne viennent pas tant d'un manque de moyens ou d'une pénurie de personnel que d'une approche non appropriée.

Quelle est alors l'approche adéquate ? La réponse est surprenante pour tout scientifique formé selon les critères de chez nous : l'approche doit être le reflet d'un humanisme holistique plutôt que d'un décorticage inquisiteur; la recherche doit être menée non pas avec le regard du physicien-historien tentant par des analyses a posteriori de reproduire ce qui a été observé, mais avec l'oeil du biologiste ou du sociologue cherchant à vivre une expérience en temps réel; la démarche doit se faire dans une optique relationnelle faisant appel aux ressources de disciplines comme la psychologie, la dialectique, la diplomatie, les sciences humaines plutôt qu'à des techniques inspirées de la physique ou de la chimie.

En conséquence, cette approche implique une mentalité adaptée : les ufologues ne partent plus à la chasse aux OVNI, mais se muent en Humains (au sens noble du terme) se rendant à la rencontre d'autres êtres, peut-être nos frères ou nos proches cousins. D'où toute une attitude mentale différente : plus question de vouloir avec acharnement obtenir LA preuve définitive, mais simplement, en toute humilité, essayer de faire progresser les relations entre vivants.

Vous avez dit secte ? Le risque est là, mais le Dr Greer ne propose pas de tout accepter sans questions; il prône une ouverture de l'ufologie à des disciplines (plus couramment acceptées dans les universités américaines qu'ici) comme la relaxation, le mental training, ou même, carrément, la télépathie. Le Dr Greer ne nous a pas paru sectaire; au contraire, il semble avoir les deux pieds bien sur terre, mais, évidemment, une mésinterprétation de ses propos pourrait entraîner une dérive sectaire de la part de certains enthousiastes. Sa position s'inscrirait plutôt dans la ligne du courant New Age californien.

Cette nouvelle mentalité décrite, le Dr Greer propose d'introduire la notion de "rencontre rapprochée du 5e type". Faisons un bref rappel pour ceux qui n'auraient découvert l'ufologie que récemment. Un des pionniers en la matière, Allan J. Hynek, avait à l'origine imaginé une classification des rencontres rapprochées en trois catégories :

RR1 = approche d'un objet à une distance inférieure à 150 mètres,
RR2 = présence d'OVNI avec effets physiques rémanents,
RR3 = présence d'êtres.

Assez récemment, une quatrième catégorie fut rendue nécessaire par l'abondance de cas faisant mention d'enlèvements (ou "d'invitations") à bord d'OVNI. Fut alors créée la notion RR4 = abduction (du mot anglais signifiant rapt), notion recouvrant dès lors des cas comme Antonio Villas Boas, Betty et Barney Hill, etc. La notion de RR5, proposée par le Dr Greer et le CSETI, englobe tous les cas d'interaction entre OVNI et témoins, interaction signifiant qu'il existe un lien de type communicatif entre certains actes posés par les témoins et le comportement de l'objet.

Prenons un exemple simple pour fixer les idées. En voiture sur une route de campagne en pleine nuit, M. Xyz aperçoit soudain un objet ovoïde muni de puissantes lumières traversant la route à 500 m devant lui. Intrigué, M. Xyz allume ses puissants feux de route pour mieux voir. Immédiatement, l'objet vire et dirige vers lui des phares éblouissants. Presque aveuglé, M. Xyz éteint ses phares, espérant inconsciemment réduire la luminosité extérieure. En réponse, l'objet éteint ses feux également. Et ainsi de suite : le témoin et l'objet ont établi entre eux un lien interactif ressemblant presque à un dialogue sommaire. Ce témoignage entrerait très adéquatement dans la classification "Rencontre Rapprochée du 5e Type".

Le Dr Greer va plus loin en proposant, à l'intérieur de la classification RR5, une subdivision en deux degrés :

- 1er degré : les interactions provoquées sciemment par des chercheurs dont l'objet est d'attirer un OVNI en un lieu prédéfini;
- 2e degré : les interactions fortuites, nées d'une opportunité accidentelle, comme le montre l'exemple de M. Xyz ci-dessus.

Il va sans dire que la RR5 du 1er degré nous a paru quelque peu audacieuse, car elle implique d'emblée plusieurs sous-entendus :

- les OVNI sont des objets pilotés intelligemment par des entités non-humaines;
- les dirigeants des OVNI nous connaissent, sont aptes à répondre à nos tentatives de communications, et accepteraient de le faire sous certaines conditions;
- certaines attitudes de notre part, certaines actions, seraient susceptibles de provoquer l'approche d'OVNI, comme s'ils étaient attirés par certains signaux ou comportements.

Pareils postulats risqueraient d'être rejetés par les rationalistes purs et durs en raison du principe du rasoir d'Occam selon lequel il est inutile d'envisager des hypothèses complexes et tarabiscotées si une théorie plus simple peut expliquer la totalité des faits. Mais d'un autre côté, en bientôt 50 ans de recherche, qu'avons-nous appris en appliquant cette démarche ? Peu de choses, et Jacques Vallée a montré dans un de ses derniers ouvrages l'inadéquation du principe du rasoir d'Occam dans la recherche ufologique. Le Dr Greer n'hésite donc pas à ouvrir des portes tous azimuts, voulant élargir le champ d'investigation aux sciences frontières, aux disciplines mentales. Surprise ! Il nous déclare même avoir obtenu des résultats ! A une reprise au moins, des membres du CSETI ont assisté au passage d'un OVNI vraisemblablement attiré sur les lieux par leur "attitude positive".

Et quelle est donc cette attitude idéale prônée par le Dr Greer ? Une philosophie de paix, un désir d'harmonie, un état d'esprit dénué de désir ou de possessivité, l'Amour à l'état pur. Bien. Très bien, et parfaitement louable, mais les Européens que nous sommes ont tendance à rester plutôt sceptiques face à cette sérénité qui nous paraît un peu naïve. Ouvrir les horizons ? Oui, certes, mais pas à n'importe quelles conditions. Jusqu'où peut-on aller dans cette voie sans s'écarter de la rigueur scientifique ? Mais, à l'opposé, jusqu'où peut-on aller dans la rigueur scientifique sans déshumaniser la recherche, risquant ainsi de passer à côté de découvertes majeures ? C'est là qu'on attend les ufologues du vingt et unième siècle.

Jacques ANTOINE

RETOUR AU 29 NOVEMBRE 1989

Certains ne manqueront pas de faire remarquer qu'il est peut-être fastidieux d'à nouveau prendre connaissance de cas de cette vague belge, surtout s'ils remontent au tout début des événements. En fait, les quelques cas qui vont suivre sont intéressants à plus d'un titre. Tout d'abord, ils sont antérieurs de plusieurs minutes à quelques heures au déferlement de témoignages venus de la région d'Eupen. Cette antériorité leur confère une autre qualité : il s'agit chaque fois d'observations diurnes, et on sait combien elles furent rarissimes dans cette vague. Enfin, on remarquera que les objets décrits présentent des caractéristiques "exotiques" par rapport à la grande plateforme triangulaire qui fut signalée par après.

Le premier témoignage que nous rapporterons est celui d'un major de l'armée belge habitant Liège, M. Guy D. (cas n° 1, voir la carte ci-après). Le mercredi 29 novembre 1989, entre 10 h 30 et 10 h 40, ce militaire se trouvait à 2 km au sud-est de Walhorn avec un groupe de marcheurs qui se dirigeaient vers le barrage de la Vesdre, tout près d'Eupen. L'objet repéré ressemblait à une "grande plaque, sans forme identifiable (peut-être un triangle), d'une couleur uniforme, métallisée, assez brillante, avec l'aspect du zinc ou de l'aluminium". Le phénomène reflétait très bien le soleil qui brillait. Cet engin volant de grande taille (de deux à quatre fois un avion) n'avait aucune aile et se dirigeait lentement du nord vers l'ouest au-dessus d'Eynatten (entre 1 500 et 4 000 mètres d'altitude). "Pourquoi ai-je trouvé cela étrange ?", ajoute le major D., "A première vue, ça aurait dû être un avion ! Or à cette distance, surtout en voyant l'objet si grand, en pleine campagne enneigée, on n'entendait rien."

M. Georges L. est grossiste en aliments pour bétail et ce même jour il effectuait sa tournée de livraisons dans la région de Jalhay. Il était aux environs de 15 heures quand, au volant de son camion, M. L. montait la côte de Royompré (cas n° 2), en direction de Surister. Arrivé au niveau du faux-plat qui précède le village, il eut la surprise de voir, à travers son pare-brise, à droite de la route, un énorme objet sombre de forme ovoïde qui évoluait très lentement, "pointe en avant", au-dessus des prairies, parallèlement à la route mais en sens inverse de la trajectoire du camion. Notre témoin pensa d'abord avoir affaire à une sorte de "dirigeable", mais il dut vite reconsidérer son jugement : cet objet en forme d'oeuf ne possédait aucune structure extérieure comme nacelle, cabine ou hélice. Il était d'une couleur gris métallique terne et ne semblait pas refléter les rayons du soleil. M. L. était très étonné par cet objet si lent (à peine 30 km/h) et si près du sol (moins de 150 mètres), qui ne laissait voir aucun mode de propulsion évident. "Il volait si bas que j'ai réellement cru qu'il allait s'écraser au sol.", précisa encore le témoin. Durant l'enquête, on estima la longueur de cet "oeuf volant" à une vingtaine de mètres, pour une hauteur comprise entre 8 et 10 mètres.





Observation de M. L., Surister-Jalhay, le 29 novembre 1989 à 15 h 00.

Poursuivant sa route, M. L. continua à observer le phénomène à travers la vitre latérale droite de son véhicule jusqu'à ce qu'il sorte de son champ de vision en s'éloignant vers la vallée de la Hoëgne selon une direction nord-est vers sud-ouest. Plus d'une heure plus tard (vers 16 h 30) c'est aux environs de La Louvière qu'une telle structure ovoïde fut signalée (cas n° 3). De son domi-

Carte des lieux

cile de St-Vaast, Mme Liliane G. vit passer devant elle, au travers de la fenêtre de sa cuisine, un objet sombre en forme d'oeuf et "comme fait d'un assemblage de tôles rivées". L'observation dura peu de temps, mais le témoin remarqua néanmoins ce détail alors que le phénomène s'éloignait à basse altitude en direction du nord-est.

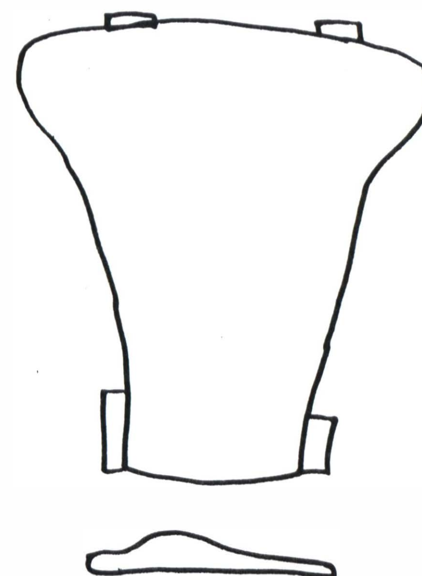
Il nous faut rapprocher ce dernier témoignage de celui de Mme Marie F., une fermière à la retraite (65 ans) qui exploite aujourd'hui un gîte rural à Jalhay (cas n° 4). Il devait être environ 16 heures alors que Mme F. ramassait du linge dans le jardin situé à l'arrière de sa maison (vue vers l'ouest). Soudain, elle fut éblouie par un vif reflet de lumière dans ses lunettes. Levant la tête, elle aperçut ainsi "quelque chose comme sortant de rien ou d'un nuage de condensation", à environ 500 mètres d'elle (en direction de Jehanster, sud-ouest). Le phénomène descendait lentement en biais vers le sol. En sortant du "nuage", la structure était de couleur argentée, mais elle devenait de plus en plus sombre en se rapprochant du sol. A quelques dizaines de mètres avant de s'écraser, cet objet (toujours parfaitement silencieux) se redressa, comme s'il suivait le relief du terrain. Il s'immobilisa alors quelques instants, puis repartit en remontant vers le versant boisé de la vallée où il disparut en rasant la cime des arbres. Il s'éloigna ainsi vers le lac de la Gileppe, en direction du nord-est, parcourant environ 1 km en 2 ou 3 minutes.

Lors de l'enquête, Mme F. estima la dimension de l'objet voisine de celle d'un autobus (3,5 cm à bras tendu). Il avait la forme d'un cigare aux extrémités pointues. Le témoin remarqua encore qu'une grande partie du fuselage était "grillagée" ou comme "formée de petits panneaux ou de miroirs à facettes". Cet objet semblait on ne peut plus matériel, avec des contours nets, sans aucune superstructure visible ni aucun feu. Mme F. a utilisé une comparaison intéressante pour décrire ce qu'elle avait vu: " On aurait dit comme une naissance, comme si un animal mettait bas (c'est une ancienne fermière)." D'abord, elle crut qu'il s'agissait d'un avion qui tombait, mais elle remarqua immédiatement l'absence d'ailes; ensuite, elle pensa à un ballon, mais elle constata qu'il n'y avait aucune nacelle.

La seule hésitation du témoin concerne le début de l'observation, c'est-à-dire la réalité physique du "nuage de condensation" qu'elle croit avoir repéré.

En tenant compte des trois témoignages qui précèdent, il devient évident que dans l'après-midi de ce 29 novembre 1989, une ou plusieurs structures ovoïdes ont sillonné le ciel de la Belgique. Le fait est important et doit être retenu. Ou bien il s'agit vraiment d'objets ovales sans le moindre détail extérieur (sinon qu'ils semblent assemblés en plaques juxtaposées) et ces phénomènes sont alors tout à fait différents de ceux qui allaient être observés après 17 heures dans la région d'Eupen. Ou bien, il s'agit de reconstructions involontaires par les témoins. Ces derniers auraient pu observer des objets triangulaires aux coins et bords arrondis (comme ceux décrits par après) évoluant pointe en avant : cette forme étant "anormale" par rapport à la phénoménologie habituelle en matière d'OVNI, certains témoins auraient inconsciemment glissé du "triangle adouci" vers le "cigare pointu". Je laisse le soin à d'autres de discuter plus avant ces éléments. Quoi qu'il en soit, quelques minutes à peine après les événements décrits plus haut, on va retrouver d'autres témoignages tout aussi curieux, et cette fois les témoins ont mentionné des formes plus proches du triangle que de la sphère ou du cigare.

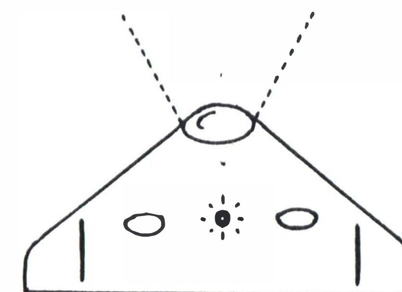
C'est ainsi que, également vers 16 h 30, M. Alain E., électricien, rentrait chez lui près de Namur. Il venait de quitter Mazy et se dirigeait vers l'autoroute E41 quand, sur sa gauche, il aperçut un objet parfaitement immobile à 200 mètres de la route et à une altitude comprise entre 200 et 300 mètres (cas n° 5). Le témoin ralentit pour mieux observer : la structure ressemblait à une masse vaguement triangulaire ou trapézoïdale, elle était parfaitement stationnaire à l'horizontale, l'avant dirigé vers Mazy (axe sud-est/nord-ouest). A l'avant, il y avait deux énormes "phares" (1,50 m de diamètre) avec une vive lumière blanche mais sans faisceau lumineux. A l'arrière, il y avait une sorte de "soute ouverte", comme s'il y avait deux panneaux ouverts sur un "trou noir". De profil, l'objet, d'une couleur gris métallisé, présentait un renflement à l'avant alors que l'arrière était plus effilé.



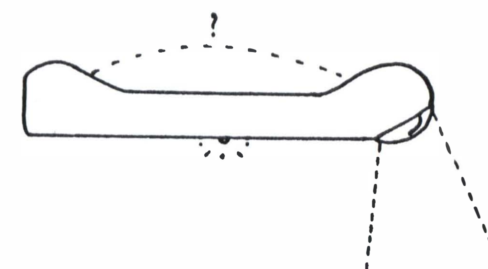
Croquis du cas n° 5 - Mazy

Mais ce qui frappa le plus M. E. (il est électricien), c'est la présence, sous l'objet, d'une sorte de lueur bleutée, "comme celle qu'on voit lors de décharges électriques dans des tubes". Cette couronne se trouvait juste sous l'engin, le débordant légèrement, et elle était bien visible malgré la clarté du jour.

Il était 16 h 45, M. Léon F., enseignant, et son épouse roulaient de Stembert vers leur domicile de Limbourg lorsque, peu avant le carrefour dit des "Goronnes" (cas n° 6), ils aperçurent subitement un objet apparemment immobile au-dessus du lieu-dit "Halloux", en direction du nord-est. Le phénomène avait l'aspect d'un "gros hélicoptère banane", plus épais sur les bords qu'au centre, et il émettait une lumière puissante. Arrivés à l'endroit qui devait se situer à l'aplomb de cet objet, les témoins passèrent sous ce dernier qui les surplombait à une altitude comprise entre 200 et 300 mètres. L'objet semblait comporter des "structures d'assemblage" que les témoins ne purent préciser davantage. Il présentait un aspect matériel, rigide, opaque, avec une couleur gris foncé non métallique. On distinguait trois "phares" disposés en triangle : ils émettaient une lumière blanche, très vive, comparable à celle qui éclaire les stades de football. Le phare situé à la pointe de la structure présentait un aspect de "globe" et paraissait plus grand que les deux feux latéraux; c'est ce feu avant qui émettait vers le sol un faisceau blanc quelque peu atténué par la lumière ambiante. Au centre, un feu orangé clignotait "mollement".



Vue de "Halloux"



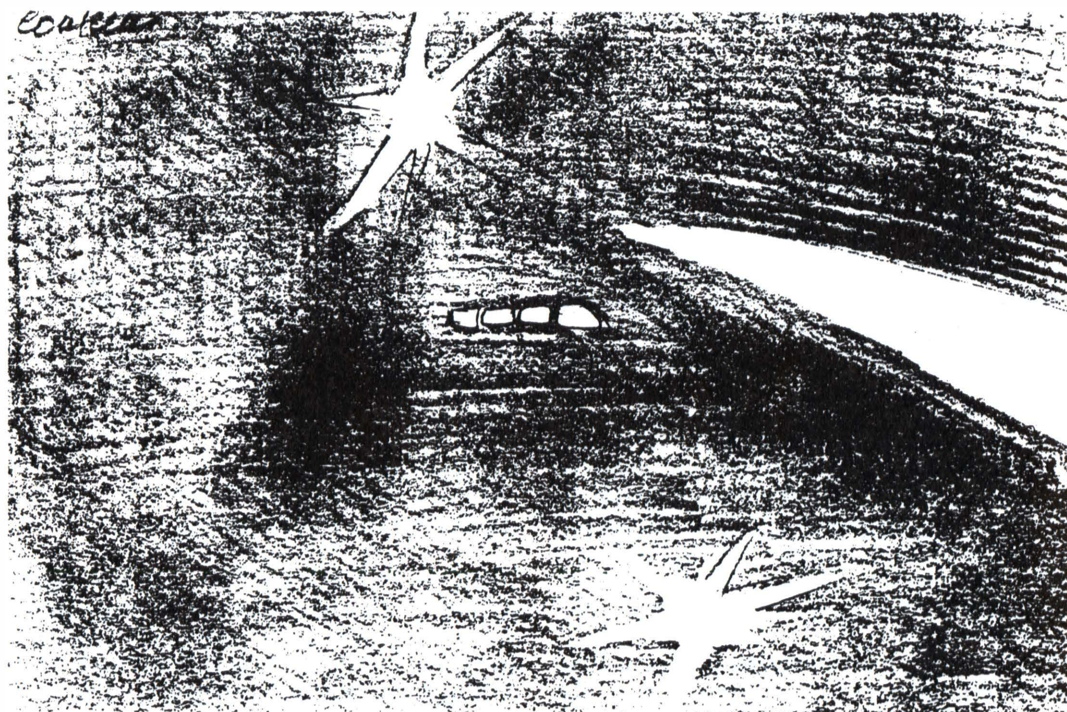
Vue des "Goronnes"

Croquis du cas n° 6 - Limbourg

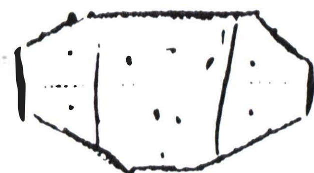
L'objet se mit alors en mouvement, pointe en avant, à vitesse modérée ("mais supérieure à 60 km/h"), en s'éloignant silencieusement vers l'est, en direction de Goë. Là, il changea de direction et partit vers le sud-ouest. Arrivé au-dessus du lieu-dit "Louveterie", il bifurqua à nouveau pour se diriger plein nord vers les témoins. Après deux ou trois minutes d'arrêt du côté ouest de la route de crête de "Halloux" (où s'étaient précisément arrêtés M. et Mme F.), le phénomène s'éloigna rapidement en direction de Jehanster-Spa (nord-nord-est vers sud-sud-ouest). M. F. remarqua comme deux "lignes sombres" qui semblaient se détacher en relief sur l'objet; ces "lignes" étaient disposées

de manière symétrique : le témoin pense qu'il pourrait s'agir de "déflecteurs", ou alors d'une sorte de "train d'atterrissage à skis". Au total, l'observation a duré un quart d'heure.

Est-ce le même objet qui fut repéré quasiment au même moment (16 h 45) à 20 km à l'ouest du lieu de l'observation précédente, à Beyne-Heusay (cas n° 7) ? A cette heure-là, M. Jean B., maître nageur, traversait la rue pour prendre sa voiture et se rendre à la consultation de son médecin. En attendant que son épouse le rejoigne, il regardait le ciel. C'est ainsi qu'il vit un objet sombre aux contours indéterminés, mais muni d'un phare très puissant à l'avant. Ce feu était dirigé vers le sol; deux autres lumières colorées (rouge et bleue) étaient visibles aux extrémités latérales. Cet objet se déplaçait très lentement à une altitude d'une centaine de mètres et à environ 150 mètres du témoin. L'objet s'éloigna ainsi silencieusement vers le nord-nord-ouest. Le témoin (rejoint entretemps par son épouse) ne put pas préciser la forme de l'objet, son attention étant entièrement focalisée sur une série de "hublots" (quatre ou cinq) situés à la partie supérieure : M. B. espérait même distinguer des silhouettes au travers de ces hublots. Quant à Mme B., arrivée alors que cet objet s'éloignait déjà, elle décrit une structure triangulaire aux angles arrondis avec un phare très puissant à l'avant et dirigé vers le sol. Les lumières latérales étaient rouge et bleue sans qu'elle puisse préciser laquelle était à droite ou à gauche.



Cas n° 7 - Beyne-Heusay

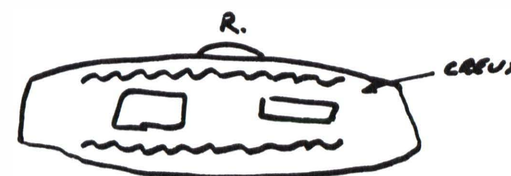


Cas n° 8 - Dilsen-Limbourg

Il était maintenant 16 h 55. A 45 km au nord de l'observation précédente (dans la direction empruntée par l'OVNI observé à Beyne-Heusey), M. K. roulait à environ 30 km/h vers la localité de Lanklaar (Dilsen-Limbourg). Son attention fut attirée par un objet apparemment immobile, sombre et couvert d'une dizaine de feux lumineux (cas n° 8).

Cet objet ressemblait à un "diamant" et les points de lumière semblaient disposés dans le plus grand désordre. La structure se trouvait à 1 500 mètres du témoin qui ne put l'observer que durant une vingtaine de secondes, ce qui empêcha le repérage d'autres détails (enquête du NUFOC).

Quasiment au même moment (entre 16 h 45 et 17 heures), M. Jacques C., négociant en vins, circulait en voiture sur la route de Dolhain à Eupen. Arrivé à la sortie de Dolhain (cas n° 9), le témoin vit, presque face à lui et légèrement sur sa gauche, "comme un avion", que M. C. qualifie de "conséquent, très volumineux, comme un gros porteur". Cet objet volait cependant excessivement bas en direction de Verviers , vers le sud-ouest, en sens inverse du véhicule de M. C. Ce dernier s'attendait à la chute de cet "avion" et il s'arrêta aussitôt. Une fois sorti de la voiture, il vit ainsi passer cet objet à une altitude de 75 à 100 mètres. Bien qu'il ne puisse préciser la forme de l'objet, le témoin le décrit comme "quelque chose qui n'était pas flou, de bien net au contraire, avec des ouvertures peu nombreuses, deux ou trois, assez grandes, rectangulaires, qui étaient éclairées de l'intérieur, et dans lesquelles il semblait y avoir des ombres, comme si quelqu'un passait et repassait". M. C. distingua encore deux ou trois phares blancs et un feu rouge sur la partie supérieure.



Cas n° 9 - Dolhain

Sa première surprise passée, le témoin commença à analyser ce qu'il venait de voir. Les détails observés lui parurent étranges et peu orthodoxes pour un avion. Cet objet émettait un bruit sourd et avait un "aspect métallique brun". M. C. vit aussi que l'objet était "enfoncé longitudinalement", vers l'intérieur, aussi bien dans sa partie inférieure que sur le dessus, et qu'il semblait "paré d'objets sombres".

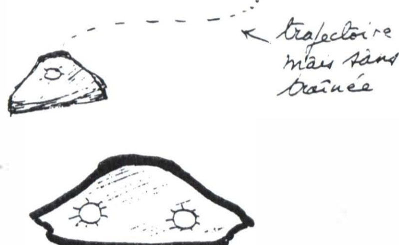
Voilà un beau problème que je soumets à la sagacité de tous les ufologues : à Beyne-Heusay, M. Jean B. voit un OVNI équipé de hublots et espère repérer des silhouettes au travers; quelques instants plus tard (sinon au même moment), à moins de 20 km plus à l'est, M. Jacques C. repère précisément de tels hublots avec de vagues formes derrière.

Revenons du côté de Jalhay (cas n° 10). En fin d'après-midi (heure indéterminée, mais "il faisait encore clair"), le jeune Jérôme C. (10 ans) était occupé à faire ses devoirs dans sa chambre quand il remarqua, en direction du nord-est, ce qu'il prit tout d'abord pour un avion qui avançait vers lui à allure vive mais régulière (du nord-est vers le sud-ouest). Alors que l'objet passait à basse altitude presqu'à la verticale du témoin, celui-ci remarqua qu'il avait une apparence solide et la forme d'un triangle équilatéral sombre et plat, "comme découpé dans une planche". Cet appareil était muni de trois lumières très fortes, "plus fortes que des spots", une blanche, une bleue et une rouge, disposées dans chaque angle. Il y avait également ce que le témoin décrit comme un "tronc", c'est-à-dire une sorte de cylindre court, situé à la base de l'objet. Jérôme a d'abord vu cet objet en perspective puis, au fur et à mesure de son approche, il a pu progressivement en voir la face inférieure.

Vers 17 heures, Mmes Maria F. et Marie-Rose W., toutes deux veuves, se promenaient au Sart Tilman (Liège), dans la lande de la Belle Jardinière (cas n° 11). C'est sur leur droite (de l'est vers l'ouest) qu'elles virent s'approcher un drôle d'engin. Mme W. précisa : "Cela nous a paru de la taille d'un avion. Nous l'avons observé en marchant sur une centaine de mètres et tout en faisant la conversation. Tiens ! Qu'est-ce que c'est ? C'est bizarre ! Est-ce l'AWACS ? Non ce n'est pas l'AWACS. Il est plat et il a trois phares et un clignotant orange au milieu. C'est bizarre ! Il ronronne ! Et puis ces grosses lumières. Il pourrait nous voir. A ce moment il passa au-dessus de nous..."

Le dernier témoignage de cette série de cas antérieurs aux observations eupenoises s'est déroulé à une douzaine de kilomètres au sud-sud-est du témoignage précédent, sur l'autoroute E25, entre les sorties de Re-

mouchamps et de Sprimont (cas n° 12). Le témoin, M. André R., est médecin-radiologue et pilote privé. En cette fin d'après-midi (vers 17 h 10), il roulait vers Liège quand, dans la légère clarté qui régnait encore (nuit tombante), son attention fut attirée par un gros objet lumineux apparemment stationnaire dans le ciel. Cet objet frappa le témoin par sa forme inhabituelle et son volume exceptionnel. Il était muni de deux gros phares, très séparés l'un de l'autre et émettant une forte lumière blanche. Le corps sombre de cet engin se détachait distinctement sur le fond du ciel encore légèrement bleuté : cela avait la forme d'un triangle aux coins arrondis, comme un "poisson-raie sans queue". L'objet, d'aspect solide, se maintenait immobile, en position horizontale (ou légèrement inclinée en raison de la perspective).



Cas n° 12 - Remouchamps

M. R. aperçut alors un second objet, plus loin que le premier, qui se déplaçait quant à lui en vol rapide en suivant une trajectoire horizontale.et ondoyante décrivant une sorte de "S" inversé, c'est-à-dire deux courbes assez rapides et incomplètes. Cette trajectoire était approximativement orientée du nord-ouest vers le sud-est, et semblait se rapprocher de la position du premier engin.

Ce deuxième objet (que le témoin n'a vu que durant huit secondes) avait la même forme que le premier, mais ne semblait posséder qu'un seul phare. M. R., ne pouvant s'arrêter sur cette autoroute, ralentit cependant pour mieux observer, mais le phénomène, assez bas sur l'horizon (15°) fut bientôt caché par le relief du terrain. Précisons encore que pour ce témoin, l'objet qu'il a observé ne peut être "qu'un engin volant d'un nouveau type, en expérimentation, de haute technologie (Allemagne ou USA); la notion extraterrestre est à rejeter sous peine de se ridiculiser (l'astre le plus proche est la Lune qui a été explorée et est invivable)".

Commentaires

Il est difficile de tirer des conclusions claires du dossier de ces cas (mais est-ce seulement possible en ufologie ?). On peut néanmoins faire quelques commentaires que vous pouvez compléter par vos propres réflexions :

- La première série de témoignages fait référence à un objet ovoïde sombre dont la surface semblait recouverte de plaques assemblées. Cette structure a été visible en Hainaut, mais surtout dans la région de Jalhay qu'elle survola selon un axe nord-est/sud-ouest dans les deux sens.

- Les observations de Mazy et de Limbourg (cas n° 5 et 6) sont à corréler. Il y a de fortes ressemblances entre les deux objets, tant en ce qui concerne la forme que le comportement : volume bien marqué, renflement et phare(s) puissant(s) à l'avant, objet stationnaire au début de l'observation.

- De même pour les témoignages relatifs aux phénomènes signalés à Beyne-Heusay et à Dolhain entre 16 h 45 et 17 heures (cas n° 7 et 9) : ils sont presque à considérer comme deux instantanés d'un même événement "éparpillé" dans notre espace-temps.

- Signalons aussi que les cas n° 1, 3, 5, 9 et 11 n'ont pas fait l'objet d'enquêtes complètes : j'ai utilisé les lettres, questionnaires ou appels téléphoniques enregistrés envoyés par les divers témoins.

- A l'exception du cas n° 2 dont l'enquête ne fut réalisée qu'un an après les faits, tous les autres cas furent investigués endéans le trimestre qui suivit. Je remercie d'ailleurs les enquêteurs Guy Bleser, Mary-Claude et Fernand Bonnecompagnie, Jean Poswick et Marcelle Joiret pour la clarté de leurs rapports qui ont servi à alimenter cet article.

- Le point précédent n'est pas sans importance car on peut toujours suspecter une quelconque "pollution" de l'information livrée par des témoins après qu'une large médiatisation de la vague se soit produite. A ce propos, il est utile de préciser que le cas n° 6 (Limbourg) fut enquêté 12 jours après les faits, et le cas n° 4 (Jalhay) seulement trois semaines après l'observation.

- Le caractère diurne des événements n'apporte finalement que peu de données nouvelles sur les objets observés. Les détails de structure sont difficiles à extraire des témoignages recueillis. Mais cette difficulté est en soi une caractéristique intéressante puisque plusieurs témoins ont précisément été frappés par l'inexistence de détails externes.

En conclusion, le plus important est sans doute que ces cas ont le mérite de mettre une fois de plus en évidence le caractère exceptionnel de la journée du 29 novembre 1989. La vague belge a démarré en dehors de toute rumeur ufologique et en l'absence de la moindre médiatisation. Les témoignages disponibles sont ainsi aussi "vierges" que possible de toute contamination : pas question d'invoquer l'effet de contagion ou de copie sur des événements antérieurs, ni envisager des lasers farfelus ou des AWACS fantômes.

La problématique de la vague belge est toute entière contenue dans cette première journée d'observations et la (les) clé(s) de son interprétation s'y trouve(nt) peut-être à peine cachée(s).

Michel BOUGARD.

L'HYPOTHESE GAIA

Dans les milieux écologistes et New Age circule une explication du phénomène OVNI intéressante à plus d'un titre. Comme l'hypothèse initiatique (HI), elle constitue un cadre de réflexion global riche en perspectives, et autorise également de nombreux sous-modèles : c'est l'Hypothèse Gaïa, sur laquelle nous nous penchons aujourd'hui, comme promis dans notre numéro précédent. Elle est audacieuse dans la mesure où elle n'hésite pas à considérer l'écosystème Terre comme un corps biologique présentant de singulières analogies avec les formes primitives du comportement animal. Mais elle rencontre aujourd'hui tellement de partisans qu'il serait inobjectif de continuer à l'ignorer.

C'est au début des années soixante que James Lovelock, chimiste britannique mais aussi conseiller au California Institute of Technology (le désormais célèbre "Caltech"), émet une théorie, étrange à première vue, inspirée de ses recherches en exobiologie : la planète Terre présente certaines caractéristiques ressemblant étonnamment aux "processus du vivant".

Qu'entend-il par là ? Il observe par exemple que la concentration de gaz dans l'atmosphère terrestre diffère fortement des valeurs théoriques prévues par la chimie physique; ainsi, la proportion d'oxygène normalement attendue devrait avoisiner zéro, or elle se maintient aux environs de 21%, ce qui amène ce gaz hautement réactif à un niveau optimal pour le développement de la vie : trop peu d'oxygène empêcherait tout un secteur de la chimie, trop provoquerait des combustions spontanées. Hasard ? James Lovelock conclut que non, mais qu'au contraire certains mécanismes naturels régulateurs interviennent et réduisent les écarts par rapports aux niveaux idéaux. L'analogie avec notre propre température corporelle, maintenue aux alentours de 37°C, est frappante. Et les exemples se multiplient : la température atmosphérique moyenne évolue peu au cours des millénaires, la salinité des océans reste grosso-modo constante, etc. En méditant sur de pa-

reils faits, Lovelock conclut que la chimie et la physique de notre planète devraient être envisagées avec l'oeil du biologiste, et que la Terre doit donc être étudiée globalement, comme un corps complet, plutôt que par morceaux. Si cette vision holistique fait aujourd'hui l'objet d'un consensus, elle faisait à l'époque figure de douce rêverie irréaliste.

J. Lovelock observait que l'ensemble de la matière vivante sur Terre, des virus aux baleines, des algues aux chênes, ainsi que l'air, les océans et la surface terrestre (terres et roches), semblait faire partie d'un gigantesque système capable de régler la température et la composition de l'air, de la mer et des sols, pour assurer le maintien de la vie. A chaque fois qu'un phénomène se manifestait pour modifier les rapports entre les différentes composantes de l'atmosphère, l'écosystème réagissait en sens inverse pour réguler la situation. Ce processus s'appelle homéostasie. L'analogie avec nos propres mécanismes autorégulateurs humains (comme le nombre de globules blanc, le rythme respiratoire ou la pression artérielle, par exemple) lui devint évidente.

Dans le cadre de ses fonctions au Caltech, James Lovelock fut amené à déterminer les schémas spécifiquement caractéristiques indispensablement présents pour décider si un système actif est ou non représentatif du vivant. Réalisée à la demande de la NASA, cette recherche avait pour but l'établissement d'un protocole de reconnaissance des formes biologiques extraterrestres pouvant éventuellement être rencontrées au cours de l'exploration spatiale. Le résultat de ce travail se résume en 19 points; 19 sous-systèmes devant être activables par un système pour que ce dernier soit considéré comme une entité biologique (individuelle ou éventuellement collective, mais cette dernière notion serait peut-être à redéfinir). Voici ces 19 sous-systèmes :

- **ingesteur** : apporte matière et énergie à travers les frontières, de l'extérieur du système;
- **distributeur** : transporte la matière et l'énergie à l'intérieur du système;
- **convertisseur** : change certains apports extérieurs en des formes plus utiles;
- **producteur** : forme des associations stables entre les apports et les sorties des convertisseurs et permet ainsi la croissance, la réparation et le mouvement;
- **processus de stockage** : met en réserve la matière et l'énergie;
- **excréteur** : éjecte les déchets de matière et d'énergie hors du système;
- **moteur** : anime le système (ou une partie), ou anime son environnement;
- **supporteur** : maintient une structure spatiale propre;
- **récepteur d'entrées** : reçoit des informations en provenance de l'extérieur;
- **récepteur interne** : reçoit l'information sur tout changement se produisant à l'intérieur du système;
- **canal et réseau** : ensemble des voies par lesquelles l'information est transmise à toutes les parties du système;
- **décodeur** : traduit des informations extérieures en un code interne compréhensible;
- **associateur** : associe différents éléments d'information (= premier stade du processus d'apprentissage);
- **mémoire** : emmagasine différents types d'information sur différentes périodes de temps;
- **décideur** : reçoit l'information des autres sous-systèmes et leur transmet l'information qui contrôle l'ensemble du système;
- **encodeur** : traduit de l'information interne en messages externes;
- **transmetteur extérieur** : transforme l'information en d'autres types de matière/énergie et les transmet à l'environnement;
- **reproducteur** : donne naissance à d'autres systèmes similaires;
- **frontière** : maintient l'intégrité du système ensemble, protège des pressions extérieures, exclut ou autorise diverses entrées ou sorties.

Avec ce qui précède, il devient théoriquement possible d'appréhender toutes les formes du vivant observées sur Terre, et le modèle devrait être extrapolable à l'exobiologie. De la bactérie à l'organisme complexe, tout le règne biologique peut être décrit à l'aide de ces 19 sous-systèmes. Notons cependant en passant que les virus et les acides aminés, à mi-chemin entre le minéral et le biologique, ne présentent pas la totalité de ces sous-systèmes. Le tableau 1 de la page suivante montre à quoi correspondent les sous-systèmes chez l'Homme (et, à quelques nuances près, chez tous les vertébrés).

Il est intéressant de remarquer que les 19 sous-systèmes peuvent être appliqués à des échelles différentes. Ainsi, des micro-organismes comme l'euglène, la paramécie ou la bactérie E. Coli assurent également, à leur niveau, ces 19 différentes fonctions, avec des organes (ou ébauches d'organes) qui leurs sont propres. Il en va de même des cellules qui composent notre corps, à ceci près que leur mobilité et leur indépendance vis-à-vis de leur environnement s'en trouvent réduites (mais ces notions sont relatives et discutables).

Nous observons donc que chaque cellule de notre corps remplit les conditions du vivant, comme notre corps remplit lui aussi ces mêmes conditions : le système biologique est inclus dans un autre système biologique plus vaste, à la manière des matriochkas, ces poupées russes en bois emboîtées les unes dans les autres.

D'où la légitime question : l'Homme est-il le sommet de l'échelle ou est-il lui aussi inclus dans un ensemble plus vaste répondant aux critères biologiques ? James Lovelock et son équipe observent que des collectivités organisées peuvent également être assimilées à des organismes vivants. Ainsi, les HLM, les Nations ou les entreprises peuvent être observés avec l'oeil du biologiste. Cer-

SOUS-SYSTEMES	APPLICATIONS AU CORPS HUMAIN
Ingesteur	Bouche, nez, poumons
Distributeur	Sang, lymphe
Convertisseur	Dents, estomac, intestin grèle, foie, pancréas
Producteur	Synthèse des protéines par l'ADN Production de peau par l'épiderme
Processus de stockage	Tissus adipeux, calcium des os
Excréteur	Urètre, anus, poumons
Moteur	Muscles
Supporteur	Squelette, tendons, peau
Récepteur d'entrées	Yeux, oreilles, senseurs thermiques, épiderme, nez, papilles gustatives
Récepteur interne	Hypothalamus
Canal et réseau	Système nerveux, système hormonal
Décodeur	Rétine de l'oeil, zone corticale visuelle
Associateur	Lobes temporaux et frontal du cerveau
Mémoire	Ensemble du cerveau, ADN, ARN
Décideur	Cerveau, glandes pinéale et pituitaire
Encodeur	Zone de la parole dans le cerveau
Transmetteur extérieur	Voix, tonalité, gestes, expression corporelle, mimiques
Reproducteur	Organes et comportements sexuels
Frontière	Peau, ego, conscience de soi

Tableau 1

tains chercheurs n'ont pas hésité à proposer à des dirigeants d'entreprises en difficulté de s'inspirer des impératifs biologiques pour réorganiser les méthodes de travail dans la société.

Le tableau 2, reprend les 19 "organes" assurant les fonctions biologiques du "corps social" que constitue une communauté, ou un pays organisé, ou d'ailleurs n'importe quelle société structurée (parti, Assemblée, asbl...).

Le "corps social" ainsi décrit est-il "doué de vie" ? Etonnant, mais rien n'interdit de le penser, si ce n'est l'orgueil humain avec sa tendance habituelle à s'octroyer la place prépondérante dans toute classification (qu'il définit d'ailleurs lui-même). Sommes-nous au corps social ce que la cellule est à notre corps physique ? Pourquoi pas ? Et ce corps social est-il conscient ?

Nous entrons là dans un débat philosophique, mais le propre de l'ufologie est justement de poser des questions de cet ordre. A quoi servirait-il de se poser des questions sur les formes de vie extraterrestres sans d'abord s'en poser sur ce qu'est la vie en général ?

Car manifestement, une des caractéristiques du vivant est cette propension à l'organisation : avec l'évolution apparaissent la complexification, la spécialisation et donc la disparité, d'où la dépendance de certains êtres vis-à-vis d'autres. Même au niveau le plus élémentaire, les systèmes biologiques tendent à s'assembler, dotant ainsi la collectivité de possibilités inaccessibles à l'individu. Les coraux, les sardines, les zèbres, les syndiqués, les consommateurs, tous trouvent dans l'union et l'interaction des avantages que ne leur procure pas leur statut d'individu.

SOUS-SYSTEMES	APPLICATIONS AU CORPS SOCIAL
Ingesteur	Importateurs, lignes aériennes...
Distributeur	Compagnies de transport, oléoducs...
Convertisseur	Raffineries, usines, fermes...
Producteur	Fabriques, constructeurs immobiliers...
Processus de stockage	Entrepots, barrages hydroélectriques...
Excréteur	Exportateurs, incinérateurs, égouts, ramassage d'immondices...
Moteur	Voitures, trains, avions, bateaux...
Supporteur	Lotissements, bâtiments publics
Récepteur d'entrées	Agences de presse, services de renseignement, recherche scientifique...
Récepteur interne	Relais de l'opinion publique (votes, partis politiques, sondages...)
Canal et réseau	Livres, magazines, téléphone, TV, PTT, conférences...
Décodeur	Traducteurs, commentateurs, analystes...
Associateur	Etudiants
Mémoire	Librairies, vidéothèques, banques de données, archives
Décideur	Gouvernements, tribunaux, votes
Encodeur	Journaux, rédactions
Transmetteur extérieur	Stations TV, commentateurs officiels
Reproducteur	Colons, émigrants, réformateurs sociaux
Frontière	Douanes et frontières nationales

Tableau 2

Alors, où s'arrête l'application de cette tendance du vivant ? Les atomes s'assemblent en molécules qui constituent des cellules biologiques qui se réunissent en organismes qui s'organisent en populations. Et au-delà ? Les populations se rassemblent en nations. Depuis quelques décennies à peine, les nations s'unissent petit à petit en blocs, voire (pour dans peu de siècles, vraisemblablement) en confédération mondiale sous l'égide d'un organisme du genre de l'ONU. Pouvons-nous appliquer aux structures physico-biochimiques les nouvelles théories mathématiques relatives au chaos déterministe et nous inspirer des attracteurs étranges de Ruelle et Takens ? Le débat est justement en cours dans les milieux spécialisés. Par ailleurs, la Terre est-elle elle aussi un organisme biologique en voie d'épanouissement ?

C'est ce qu'enseignent certaines religions et certains groupes ésotériques. Mais plus concrètement, c'est aussi à cette conclusion qu'aboutit James Lovelock, pour des motifs purement scientifiques. Cette vision de notre planète, cette conception du monde et de l'univers a été baptisée Hypothèse Gaïa (du mot grec Gaïa, ou Ge, signifiant Terre-Mère). Elle part de l'observation objective que les 19 sous-sytèmes déjà mentionnés sont tous bien présents dans notre écosystème. Ils sont repris dans le tableau 3 (voir page suivante).

Il va de soi que les réactions "organiques" attribuées ici à Gaïa sont à envisager sur des durées à la mesure de la masse de l'organisme considéré : là où un humain mettra dix jours à se remettre d'une infection microbienne, la Terre emploiera quelques millénaires à se rétablir d'une infection d'hommes.

Tout cela est bien beau me direz-vous; mais je me suis affilié à la SOBEPS pour entendre parler d'OVNI, pas pour lire des dissertations sur la structure en gigogne de l'univers. Je vous comprends, mais il était difficile d'exposer l'Hypothèse Gaïa au point de vue ufologique sans expliquer d'abord le paradigme sous-jacent à cette théorie. Car de la vision de James Lovelock résulte toute une conception, tout un mode de pensée. Le mouvement Gaïa a essaimé, et est à l'origine de tout un courant spirituel, de tout un mouvement scientifique, de toute une démarche artistique.

Citons seulement, à titre d'exemples, l'ouvrage de Peter Russel "La Terre s'éveille - Les sauts évolutifs de Gaïa", la thèse de James Grier Miller "Living Systems" ou les compositions instrumentales de Steven Halpern et Tony Selvage "Gaïa's Groove". Même la célèbre saga "Fondation", d'Isaac Asimov, s'achève sur l'impérieuse nécessité, pour l'Humanité, de se fondre en un immense organisme biologique de taille galactique, afin de continuer à croître et prospérer, et pour trouver la paix : tout conflit entre humains y est envisagé comme si des cellules luttaient entre elles à l'intérieur d'un même organisme.

Cette anomalie comportementale existe également à notre échelle : c'est le cancer. L'Homme est-il déjà en train de gangréner le corps de Gaïa à peine né ? Encore une question philosophique...

C'est donc surtout dans les milieux écologistes que se répand cette cosmologie impliquant le respect de la Terre et de la Vie. Ceci ne vous surprendra vraisemblablement pas, et c'est de ces milieux que nous vient l'hypothèse ufologique Gaïa. Elle fut proposée sur les antennes de Radio Une (RTBF1-Radio) un vendredi soir de 1990, dans le cadre d'une émission hebdomadaire : un invité en vue (politicien, sportif, comédien...) est appelé à commenter les événements marquants de la semaine.

Ce soir-là, les feux de l'actualité étaient braqués sur la SOBEPS suite à l'une ou l'autre péripétie de la grande vague d'observations; et l'invité du jour était le porte-parole d'ECOLO, M. Jacky Morael. Le point de vue qu'il a émis sur le phénomène OVNI ne manque

SOUS-SYSTEMES	APPLICATIONS AU CORPS DE GAIA
Ingesteur	Atmosphère (perméable à la lumière, laisse passer les poussières cosmiques) Volcans (renouvellent les minéraux en surface)
Distributeur	Anticyclones et dépressions, variations de température et de pression de l'atmosphère et des océans, migrations animales
Convertisseur	Mousses et lichens convertissant les minéraux en humus; photosynthèse par les plantes
Producteur	Surtout au niveau des cellules végétales: chloroplastes, mitochondries, ARN
Processus de stockage	Matières mortes végétales et animales; eau
Excréteur	Sédimentation au fonds des océans, fuites de gaz dans la haute atmosphère
Moteur	Marées, changements climatiques, saisons, dérives continentales
Supporteur	Croûte terrestre
Récepteur d'entrées	Etres vivants réagissant aux cycles circadiens et saisonniers, agissant en conséquence sur l'environnement
Récepteur interne	Etres vivants réagissant aux changements de climat ou de l'environnement
Canal et réseau	Migrations animales, dispersion des graines et du patrimoine génétique, et maintenant: voies humaines y comprises
Décodeur	Communication entre espèces ou individus
Associateur	Changements d'habitat et de comportement
Mémoire	Génétique et comportementale au niveau biologique; stratification minérale
Décideur	Terre, via les rapports entre espèces
Encodeur	Changements dans les constituants de l'atmosphère
Transmetteur extérieur	Haute atmosphère, pertes gazeuses, radiations, réflexion lumineuse, signaux émis par les humains
Reproducteur	La biosphère n'a pas encore présenté cette fonction. Essaimage humain dans l'Espace et "terraformation" de planètes ?
Frontière	Croûte terrestre en-dessous Haute atmosphère au-dessus

Tableau 3

pas d'intérêt, car il est, je pense, original et pratiquement inédit, même s'il ne fut présenté qu'en quelques secondes et mériterait d'être précisé.

M. Morael suggère que les phénomènes OVNI puissent être bien matériels, et d'essence naturelle : ils pourraient résulter de nouveaux "processus" mis en oeuvre par Gaïa pour régulariser certaines anomalies de l'écosystème, telles, par exemple, des teneurs anormales de certains corps (déchets industriels, polluants) découlant des activités humaines.

En clair, l'idée de M. Morael est que l'Homme, en polluant, modifie la composition de l'atmosphère et des océans; donc il agit en tant que facteur déstabilisant. En conséquence, l'écosystème, pour préserver son équilibre homéostatique, va tendre à agir en sens contraire pour ramener ses composants dans leurs proportions antérieures. Et les OVNI pourraient être des manifestations de l'action régularisatrice de Gaïa.

Voilà, en gros, l'hypothèse. Il va de soi que toute une série de questions surgit immédiatement à l'esprit. Par exemple, est-ce à dire que Gaïa, la Terre, pense ? Non pas. C'est possible, mais hors de notre propos; des processus entièrement naturels sont suffisants pour mettre en jeu une telle réaction. Pareillement, un robot d'industrie réagit aux variations de son environnement sans avoir à penser : il obéit tout simplement aux lois électromagnétiques qui le régissent. Si nous explorons l'analogie, reste alors à savoir qui est le "programmeur" : par quel "hasard" extraordinaire la Terre est-elle un écosystème homéostatique ? Occurence d'une probabilité infime ou solution inévitable d'un attracteur étrange de Ruelle et Takens ? Question philosophique à garder en réserve pour un jour de pluie...

Le modèle Gaïa entre-t-il en conflit avec d'autres, comme l'HET, l'HI, le modèle socio-psychologique, etc ? Dans certains cas oui, dans d'autres non. Prenons quelques instants pour approfondir la question.

L'hypothèse extraterrestre n'est pas conforme au modèle Gaïa puisque, par définition, les OVNI y sont vus comme une réponse *de la Terre* à nos comportements. Donc, pas d'extraterrestres. Mais c'est là aller vite en besogne, car si nous envisageons le vocable "extraterrestres" dans son sens le plus large, nous devons alors l'appliquer à tous les humanoïdes mentionnés dans l'histoire de l'ufologie, peu importent leurs origines. Et parmi celles-ci, des êtres issus du futur, ou d'une autre dimension, ou d'une fantastique civilisation disparue, ou que saisje encore..., tous ces êtres, donc, seraient en fait liés à la Terre ou du moins à un de ses aspects inconnus (avenir, monde parallèle, univers jumeau cher à Andreï Sakharov...).

Vue sous cet angle, l'HET conforterait le modèle Gaïa plus qu'elle ne le contredirait; des "portes" ou des "couloirs" inédits entre univers pourraient s'ouvrir sous l'action des mécanismes régulateurs. Variante : des Etres intelligents, pour des raisons qui leurs sont propres, ou par pur altruisme, pourraient s'ériger d'office comme garants de l'homéostasie et agir ainsi indirectement en tant qu'agents de Gaïa. Hypothèses...

De son côté, le modèle socio-psychologique est-il à proscrire ? Pas nécessairement non plus, car nous ignorons quels rapports intimes peuvent nous lier à la planète dont notre chair est issue. Pourrait-il, au point de vue de l'esprit, exister un lien "filial" entre la Terre et ses habitants, lien qui verrait notre état de conscience se modifier en fonction des déséquilibres survenus à l'écosystème ? Voilà une idée qui intéressera les rationalistes postulant que l'esprit résulte de propriétés électriques dues à une organisation moléculaire particulière.

Comme on le voit, l'Hypothèse Gaïa est prodigieusement intéressante, quoiqu'audacieuse. Elle ouvre des horizons nouveaux et implique un regard neuf sur nos rapports avec notre univers immédiat. Même si ce modèle ne répond pas à toutes nos questions, loin de là, gageons qu'on en reparlera.

Jacques ANTOINE

ANALYSE DES RAPPORTS D'ENQUETES DE LA PERIODE 89-91 (1ere partie)

Argument

Quatre cent quarante rapports sont examinés selon leur situation au 30 septembre 1991. Trente et un d'entre eux sont éliminés parce que pouvant s'expliquer de manière conventionnelle, d'ailleurs déjà parfois signalée par l'enquêteur. Les 409 restants sont examinés et classés selon différentes approches :

1. Par type d'observation;

2. Selon l'apparence formelle;

3. Cas à haut niveau d'information;

4. Cas accompagnés de l'émission d'objets secondaires;

5. Histogramme des cas enquêtés;

6. Chronologie des rencontres rapprochées;

7. Dix meilleurs cas en attente de solution.

Origine des données

Douze rapports nous ont été transmis par le Nufoc (Hasselt) et deux autres par l'enquêteur indépendant Patrick Van Tuyne, que nous remercions à cette occasion, ils concernent la partie nord du pays; les 426 rapports en provenance de la SOBEPS n'en comportent qu'un seul pour la partie flamande, les autres concernent la moitié sud du pays, la province du Luxembourg (12), les Pays Bas (4), la France (1). Tous ceux expliqués proviennent de la SOBEPS.

Conditions du travail

Il a été réalisé à partir de treize épais dossiers contenant quelques treize cents documents, sans avoir recours à des moyens informatiques; leur consultation et classement a nécessité plus de cent heures de travail. Les rapports en provenance de la partie néerlandophone ont été établis selon la méthodologie recommandée dans mon article du n° 81 d'*Inforespace*, ce qui a rendu leur compréhension et insertion facile et rapide.

Je n'ai pas tenu compte des données ci-après :

1. Une cinquantaine de relations publiées ailleurs dans la presse ufologique, pour lesquelles je ne disposais pas de données de départ comparables;

2. Plus de cent vingt communications qui nous sont parvenues suite à la rentrée atmosphérique d'un étage de fusée soviétique, le 5 novembre 1990 et dont cinquante ont fait l'objet d'une évaluation circonstanciée de la part de nos enquêteurs. Les raisons qui m'amènent à les écarter ont été exposées aux pages 253-255 de l'ouvrage de la SOBEPS. Mais j'admets parfaitement qu'elles puissent ne pas paraître suffisantes à tout le monde;

3. Toutes les relations figurant dans l'ouvrage de la SOBEPS pour lesquelles je n'ai pas trouvé de rapport d'enquête;

4. Toutes celles qui proviennent de la presse. J'estime qu'il est impossible d'étudier quoi que ce soit à partir d'un fichier partiellement ou totalement constitué d'éléments de cette origine et pense que la quantité doit céder le pas à la qualité en étant bien conscient de ne pouvoir atteindre la perfection, dans ce domaine difficile où la passion l'emporte encore trop souvent sur l'objectivité devant les faits, même lorsqu'il s'agit de rapports d'enquêtes.

On trouve dans l'ouvrage précité (p. 438) les valeurs suivantes : 900 rapports encodés, 200 non encodés et 1 500 non analysés. Je ne dispose d'aucun moyen, et n'ai d'ailleurs aucune envie de contredire ces valeurs, me contentant de constater qu'elles s'écartent assez sensiblement du décompte auquel je suis arrivé. Au vu des entrées que j'ai pu dénombrer dans le fichier informatique, des data-sheet en cours de traitement, et des trois cents cassettes sur lesquelles sont enregistrés les appels téléphoniques des témoins, je pense qu'on peut les accepter comme représentatives du nombre total des témoignages que nous avons reçus.

On remarquera que les cas pour lesquels une enquête en bonne et due forme a eu lieu ne représentent qu'un petit 16%, un peu plus d'un cas sur 6 de cet ensemble, et c'est à tort que l'on croirait que les 2 160 appels restés sans suite de notre part ne contiennent plus que des données de faible intérêt.

Après avoir parcouru quelques-unes des lettres classées dans un quatorzième dossier intitulé "Enquêtes en cours" dans lesquelles certains témoins font part de leur indignation de n'avoir pas reçu la visite d'un enquêteur, je puis vous assurer qu'il n'en est rien. Tous ceux qui, à un moment où un autre, ont assuré une part active dans le mouvement ufologique mondial, savent bien qu'en période de surchauffe, une fois passées les premières heures d'enthousiasme, s'installe vite un sentiment de lassitude et d'impuissance chez les "arpenteurs de terrain" devant le flot continu de la déferlante.

Un groupement tel que le nôtre, en de telles circonstances, devrait pouvoir disposer d'au moins quatre enquêteurs confirmés, appointés et travaillant à plein temps. Mais chacun d'entre nous ici est parfaitement conscient du caractère utopique de cette proposition. Et d'abord, à quoi les occuperait-on lorsqu'il ne se passe rien ou pas grand-chose ?

Aucun groupement ufologique n'a jamais pu se payer un tel luxe, seul le Cufos a tenté l'expérience, avec un enquêteur unique qui travailla sous contrat pendant un peu plus de trois ans, avant de devoir y renoncer. Un seul enquêteur pour un territoire de la dimension des Etats-Unis !

Il disposait bien entendu de correspondants locaux, mais il s'agissait comme ici de bénévoles, et encore trouva-t-on le moyen de reprocher à Allan Hendry d'avoir mené la plupart de ses investigations seulement armé d'un téléphone.

La raison de cette situation est que le phénomène OVNI ne dérange en réalité personne ou, lorsqu'il le fait, ainsi que le soulignait non sans complaisance ce contradicteur au cours d'un débat, c'est vis-à-vis de "gens sans importance". Ah! s'il avait le savoir-vivre de ne se manifester qu'en présence de professeurs d'université... ce serait autre chose. Tant qu'il en sera ainsi, les réalités de l'ufologie de terrain seront en contradiction totale avec les doctes recommandations des Dr Yakas, comme de celles d'ailleurs de leurs confrères, les Yakapas.

J'ai renoncé à toute analyse de localisation des observations, alors que, dans le n° 81 d'*Inforespace*, j'insistais sur l'intérêt d'une étude de ce genre. La raison en est qu'il s'agit là d'un sujet de recherche à développer de manière tout à fait autonome et qui devrait à nouveau s'étaler, à mon avis, sur 100 heures de travail suppémentaires. Je me bornerai à attirer l'attention de celui que cette proposition enthousiasme sur les faits suivants :

1. La rareté de cas néerlandophones et au-delà de nos frontières.

On a essayé de l'interpréter de diverses façons, le plus souvent dans un sens réductionniste. Cette rareté s'explique en réalité de part et d'autre par des réticences linguistiques. A cela s'ajoute la cessation des activités du Gesag à l'automne 1988 et la création relativement récente du Nufoc; nous retrouvons les mêmes difficultés du côté allemand, le groupement le plus proche à se livrer parfois à des enquêtes se situant à... Coblence.

2. La vague récente est une répétition et un approfondissement d'un précédent historique parfaitement documenté : la vague belge de 1972.

En cette circonstance également, les cas flamands avaient été rares, et elle avait débuté du côté des cantons de l'Est par des observations surabondantes de trois points lumineux disposés en triangle paraissant n'appartenir qu'à un seul objet évoluant, il est vrai, à plus haute altitude (*Inforespace* n° 6 et 7). Cette similitude n'avait pas échappé à Jean-Luc Vertongen pour qui "l'entièreté de la vague de 89-91 se trouve écrite en filigrane dans les seuls événements du 4 juillet 1972". Cette conviction à laquelle nous sommes parvenus tous les deux par des voies différentes demanderait à présent à

être explicitée par les méthodes de la critique historique.

Analyse des cas éliminés

Il est intéressant de les passer rapidement en revue, car on s'apercevra ainsi que nous ne prenons pas d'office pour argent comptant n'importe quelle relation lorsque la probabilité d'une confusion est plus qu'apparente; ce travail permettra aussi à l'enquêteur de juger de la fréquence et de la nature des pièges qui lui sont tendus. Si l'un ou l'autre d'entre eux devait reconnaître l'une de ses interventions, j'espère qu'il ne se formalisera pas du jugement porté ici; il s'agit, je le répète, d'une appréciation personnelle que l'on est libre de ne pas accepter. J'ai opéré une distinction selon que l'identification est certaine (IC) ou seulement probable (IP). Souvent l'annonce en était déjà faite par l'auteur du rapport et pas une seule fois en ces circonstances mon avis ne s'est trouvé différent.

Tableau 1

DATE	LIEU	IDENTIFICATION
8910	Uccle (Brabant)	IC phobie OVNI
891104	Louvain (Brabant)	IP avion de ligne
891109	Jette (Brabant)	IP canon laser au Martini Center
891124	Kettenis (Liège)	IP avion de ligne
891128	St-Josse-Ten-Noode (Brabant)	IP canular
8912	Molenbeek (Brabant)	IC phobie OVNI
891201	Verviers (Liège)	IP Sirius
891204	Waterloo (Brabant)	IC Jupiter
891205	Champlon (Namur)	IP avion de ligne
	Eupen (Liège)	IC Jupiter
	Rêves (Namur)	IC Jupiter
891209	Eupen (Liège)	IC Jupiter
	Champlon (Namur)	IC Jupiter
891210	Mont-Rigi (Liège)	IP coucher du Soleil
891215	Gouy-Lez-Piéton (Hainaut)	IC la Grande Ourse
	Weiwertz-Butgenbach (Luxembourg)	IC Jupiter
891217	Limal (Brabant)	IP avion de ligne (1)
891219	Fexhe-le-Haut-Clocher (Liège)	IC Vénus
891228	Verviers (Liège)	IC Vénus
891230	Auderghem (Brabant)	IC canon laser au Martini Center
900103	Liège (Liège)	IP Vénus
900112	Waterloo (Brabant)	IP nuages devant la Lune
900203	Villers-le-Bouillet (Namur)	IP satellite artificiel
900206	Ferrières (Liège)	IC phobie OVNI
900209	Evère (Brabant)	IC canular mercantile
900228	Beaufays (Liège)	IP perturbations sur le réseau électrique
901204	Horion-Hozemont (Liège)	IC Vénus
910312	Braine-le-Comte (Hainaut)	IC éclairage public
	Erbisoul (Luxembourg)	IC étoiles
910317	Anthisnes (Namur)	IP Vénus
910407	Kain (Hainaut)	IC Lune

(1) Il y eut deux observations ce soir-là, à cet endroit, en provenance de deux groupes de témoins différents mais qui avaient communiqué entre eux. Nous ne retenons que la première observation et non la seconde qui d'ailleurs se produisit une heure plus tard.

Commentaires

17 cas sur 31, soit 54% se rapportent à de banals phénomènes astronomiques, 4 autres à des avions de ligne. Ces deux classes totalisent à elles seules 68% des identifications sans qu'il faille faire appel à des choses aussi sophistiquées que des avions "Stealth" par exemple; les trois cas de phobie sont du ressort de la psychanalyse encore que le troisième suggère des manoeuvres de l'entourage que la discrétion nous interdit de détailler. On rapprochera avec fruit ces données de celles d'une étude publiées dans la monographie de novembre 1986 de l'UPIAR portant sur 217 cas italiens (J. Bourdon, M. Delaval, F. Murtagh : *UFO/IFO Comparison : a descriptive Study of the year 1977 in Italy*). Dans cette étude qui rassemble un matériel qui va du bref communiqué de presse à l'enquête très détaillée, les possibilités d'identification ont été divisées en 8 classes :

Tableau 2

- **0** : non identifiés par manque d'information;
- **1** : identifications certaines;
- **2** : identifications probables;
- **3** : théoriquement identifiés, avec biais humain peu important;
- **4** : idem mais avec biais humain important;
- **5** : non identifiés avec biais humain inconnu;
- **6** : idem, avec biais humain peu important;
- **7** : idem, avec biais humain important.

L'énoncé de ces différentes classes me paraît surprenante; on y retrouve toutes les subtilités d'une pensée à l'orientale à prétention scientifique dont le résultat immédiat est de noyer le poisson. Par exemple, la méthode permettant de décider de l'importance du biais humain n'est pas exposée. Mais par ailleurs, on s'empresse d'écrire que les méthodes de calcul des indices de crédibilité et d'étrangeté sont trop subjectives. Il n'empêche qu'à partir de critères aussi flous, 25% des cas étudiés ressortent des classes 5 et 6 et 18% de l'incroyable classe 0.

Se basant sur le fait bien connu, qu'aucun ufologue sérieux ne conteste d'ailleurs, qu'au moins 90% des communications faites par les témoins relèvent de causes triviales du genre de celles qui figurent dans le tableau 1, nos adversaires pourront s'étonner - et ensuite contester le sérieux de cette étude - de ce que les 31 cas dénombrés ici ne représentent qu'à peine un peu plus de 6% de l'échantillon étudié.
Alors, qu'en est-il ?

La réponse devrait sauter aux yeux de tous, mais connaissant la façon dont les faits sont déformés et détournés de leur intension première par ces personnes, il est préférable de l'exprimer noir sur blanc :

1. L'échantillon est exclusivement composé de cas enquêtés et non, comme c'est toujours ce qui se passe pour tous ceux que j'ai eu l'occasion d'examiner jusqu'ici d'une mixture formée d'enquêtes dont les standards sont des plus f(l)ous, de coupures de journaux, de relations de troisième main, quand ce n'est pas de "dossiers personnels" (2).

Avant qu'il soit demandé à un enquêteur de faire plusieurs dizaines de kilomètres pour aller interroger les témoins, ces cas avaient déjà été passés au travers de différents filtres au cours desquels ceux pour lesquels il paraissait évident que des explications conventionnelles devaient exister avaient été éliminés.

---

(2) Il y a de nombreuses années, je m'adressai à l'un de ces "enquêteurs" dont la littérature est émaillée de références de ce genre pour tenter d'avoir certaines confirmations au sujet d'un cas situé sur la frontière franco-belge et pour lequel ce monsieur prétendait posséder des informations sensationnelles. Il commença par me répondre avec un certain dédain que ses dossiers avaient été confiés au GEPAN qui était en train "de les mettre sur ordinateur". J'écrivis donc à Claude Poher, alors directeur de cet organisme, lettre qui resta sans réponse. J'usai alors de mes relations pour obtenir le renseignement et obtins la réponse verbale que le GEPAN n'était pas en possession du moindre dossier en provenance dudit monsieur. Je lui écrivis alors une nouvelle fois en m'étonnant de ce qu'il n'ait pas au moins gardé une copie de ses fameux "dossiers personnels" auxquels, à en croire sa littérature, il avait consacré d'aussi nombreuses heures de son existence. Cette dernière tentative reste toujours sans réponse.

En ce qui concerne les standards d'enquête, ceux de la SOBEPS sont bien connus et accessibles à toute personne intéressée (*Inforespace* n°81 et *Guide de l' Enquêteur*).

2. Les cas qui paraissaient à priori les plus étranges ont été enquêtés en priorité, vu l'urgence; autrement dit, le lot des 2 160 communications en attente contient certainement une proportion plus élevée de cas d'IFO (Identified Flying Objects : objets volants identifiés; en français : OVI).

3. N'ayant aucune prétention à l'infaillibilité, sans doute que des cas dont l'identification reste en suspens subsistent dans les 409 qui font l'objet de la suite.

Je ne voudrais pas quitter ce paragraphe sans rapporter l'anecdote suivante : bien qu' intéressé par le phénomène OVNI depuis 1952 et ayant consacré plusieurs centaines d'heures à surveiller le ciel, je n'ai jusqu'ici encore jamais eu la chance de pouvoir assister à l'une de ses manifestations incontestables. Il y a quelques années pourtant, je crus bien qu'elle se présentait enfin à moi : c'était un dimanche de début d'automne et je m'apprêtais à mettre ma voiture au garage à l'abri de l'humidité nocturne prévisible, lorsque dans le ciel crépusculaire, vide de tout nuage et d'une belle couleur bleu cobalt, s'alluma brusquement un énorme phare. D'un blanc éblouissant, il avait bien une taille apparente de vingt à trente fois celle de Vénus. L'endroit, campagnard à souhait, paraissait figé en cette heure bénie qui a déjà fait fuir les derniers promeneurs et précède la mise en activité des premiers postes de télévision dont vous font profiter les voisins; pendant une bonne dizaine de secondes, je contemplai bouche bée cet énorme spot blanc parfaitement silencieux qui restait suspendu immobile au milieu du ciel. Je comptai mentalement jusqu'à cinq et, comme toujours rien ne se produisait, m'apprêtais à alerter tout humain passant à proximité en criant à l'OVNI lorsque l'objet se mit à glisser latéralement vers ma gauche avec une lenteur majestueuse, m'amenant à sursoir à mes intentions premières. Peu à peu apparut une structure argentée cigaroïde qui reflétait les derniers rayons d'un somptueux coucher de soleil en même temps qu'une faible brise portante m'amenait un bruit de moteur dont le ronronnement monotone eut pour effet de faire dégringoler à toute vitesse l'aiguille du manomètre de mes illusions. On distinguait très nettement à présent, sur l'avant, le double faisceau des phares d'atterrissage d'un avion qui s'apprêtait à aborder Zaventem. J'évitai ce soir-là, de justesse, de me couvrir de ridicule ou pire, mon intérêt pour les "choses vues dans le ciel" n'étant que trop connu du voisinage; mais je me suis souvent demandé comment j'aurais réagi et ce que seraient devenues mes déclarations si la même aventure m'était arrivée alors que je me trouvais coincé entre deux traverses d'autoroute, un retour de 15 août, dans une partie de territoire qui m'était étrangère.

Les exemples de ce genre doivent à tout moment nous rappeler qu'il importe toujours de s'interroger sur la compétence des témoins, dont certains persistent notamment à prendre l'étoile polaire pour un lieu de brillance remarquable dans le ciel, quand ce n'est pas celle de l'enquêteur. Ces derniers feront bien de se montrer très circonspects chaque fois qu'il est question d'objets ponctuels fixes observés de longues minutes au même endroit ou effectuant "des mouvements latéraux en jetant des éclairs multicolores sans quitter la même position moyenne", le plus souvent à l'aide de jumelles dont l'optique n'a pas été vérifiée depuis 10 ans ou plus. Je me souviens d'un cas où le témoin se servait d'un périscope de tranchée de la guerre 14-18, tout en bronze et tenu à bout de bras, au travers duquel Sirius et même Jupiter prenaient des apparences fantasmagoriques.

Classification par type d'observation

Comme annoncé dans l'article cité plus haut, je me sers du système Hynek, complété des catégories de disques nocturnes (DN) et des rencontres rapprochées du 4e type (RR4). D'autres échantillons, pour lesquels les origines et la composition, pas plus que les standards d'enquête, ne sont malheureusement pas communiqués dans la source à laquelle je me réfère (*International UFO Reporter*), sont mis en regard des données de cette vague qui a été précédée d'une autre qui eut lieu au Canada de juillet à novembre 1989, avec des caractéristiques voisines de celles des observations belges. Par exemple, un grand nombre de cas canadiens se produisirent au voisinage de la frontière des Etats-Unis, ce qui permet leur rapprochement avec les observations récurrentes de 83-85 dans la vallée de l'Hudson. Se reporter pour plus de détails à l'étude de Chris Rutkovski, *The Canadian wave : an analysis in International UFO Reporter*, vol. 15-4, juillet-août 1990, l'auteur insistant sur le caractère partiel des données (134 cas), et *Vague d'OVNI sur la Belgique* (pp. 309 et suivantes).

Tableau 3

	BEL 89-91		CAN 89		ITA 78		USA 75-76	
		%		%		%		%
LN	131	32.1	84	61.3		72.6		82.9
DN	182	44.5	20	14.6				
DD	32	7.8	16	11.7		2.1		4.5
RV	1	0.2			1	0.2		
RR1	63	15.4	10	7.3		12.6		6.3
RR2			7	5.1		7.4		4.2
RR3						5.1		2.1
RR4								
Total	**409**	**100**	**137**	**100**	**435**	**100**	**759**	**100**

Commentaires

Le tableau 3 permet de constater ou de confirmer les faits suivants :

1. Caractère nocturne des observations.

Le phénomène OVNI est de nature essentiellement nocturne, seuls 34 cas, soit 32 DD et 2 RR1 situées d'ailleurs entre chien et loup, ont eu lieu pendant les heures de jour, ce qui représente un petit 8,3% du total. Cette caractéristique s'inscrit à mon avis dans le sens du caractère élusif qui accentue cette volonté de camouflage en prenant l'apparence de quelques-unes des dernières réalisations de pointe de l'aéronautique terrestre; je pense que tout le monde est bien d'accord sur ce point. Comment cela est-il réalisé et dans quelle intention, telles sont les deux questions qui nous interpellent dès qu'on prend la peine d'étudier quelques centaines de cas du dossier rassemblé depuis 1947, des questions vis-à-vis desquelles nous n'avons toujours que de rares éléments de réponse.

On trouvera peut-être paradoxal que ce souci de discrétion paraisse contredit par une autre caractéristique commune de ces apparitions nocturnes, à savoir la présence de trois, parfois quatre énormes "phares" éblouissants aux coins de l'objet et habituellement dirigés vers le sol, quand ce ne sont pas des guirlandes multicolores qui clignotent à toute allure. Une constatation qui amène à dire que ces OVNI prétendument élusifs font tout ce qu'ils peuvent pour se faire remarquer, et vient à la fois contredire l'hypothèse trop souvent avancée des avions furtifs quand ce n'est pas celle, plus récente, des barons de la drogue (sic).

Plusieurs parmi les analystes de la SOBEPS ont fait part de leur perplexité à ce sujet (notamment : *Vague d' OVNI sur la Belgique*, pp. 47, 282, 461, 467). Nous avons là un bel exemple de ce qui doit nous inciter parfois à réfléchir différemment. Partant du postulat amplement illustré par d'autres paramètres de l'élusivité, on en vient très logiquement à se dire que si ces lumières ne sont pas dissimulées, c'est tout simplement qu'il n'est pas possible de le faire. Elles pourraient être liées au mode d'apparition et de déplacement de ces phénomènes dans notre atmosphère. Des milliers de cas rassemblés à travers le monde nous ont en effet montré que, si de lumières il s'agit, c'est une forme de lumière très particulière capable d'effets surprenants. Des données de ce genre ne sont d'ailleurs pas absentes des cas belges récents, si j'en crois le récit que me fit Léon Brenig à propos de certains témoignages de la gendarmerie de Beloeil.

2. Accroissement du nombre de rencontres rapprochées.

Il faut mettre les 15,4% de rencontres rapprochées belges en regard des 12,4% correspondants pour le Canada et des 12,6% aux USA en 75-76, ce qui pourrait s'interpréter comme l'indication d'un abord de plus en plus ouvert du phénomène vis-à-vis des humains que nous sommes. Le faible pourcentage des DD dans les deux vagues les plus anciennes, mis en regard des 11,7% pour le Canada et de la relative bonne tenue pour la Belgique, pourraient venir conforter cette interprétation.

Seule ombre au tableau, les 25,1% de rencontres rapprochées, tous types confondus, de la vague italienne de 1978. Ceci correspond à 1 cas sur 4, et mon expérience de la question se rebelle devant des chiffres aussi excessifs.

Comme je l'ai dit, nous ne savons pas comment les 435 cas italiens ont été rassemblés, mais si l'on peut émettre des doutes, ils doivent s'appuyer à mon avis sur deux considérations :

a) Une part importante de coupures de presse pour lesquelles il n'y a pas eu d'enquête sur le terrain. Ce défaut a déjà été mis en évidence dans l'étude de la vague française de 1954. Il devrait être évident pour tout le monde aujourd'hui que l'on ne peut accorder qu'une confiance très faible aux relations d'OVNI que l'on ramasse dans la presse : journalistes et ufologues poursuivent en effet des objectifs très différents.

Si la mission des premiers est d'informer, ils sont très souvent incités par leur direction à agir très vite (le scoop) dans une direction qui fasse vendre le journal qui les a appointés; tandis que les seconds devraient à tout moment être conscients du caractère tout provisoire de leurs conclusions et fuir comme la peste la précipitation et le sensationnel.

b) Une piètre définition de ce qu'est réellement une rencontre rapprochée. J'éprouve habituellement une grande sympathie pour la traditionnelle joie de vivre des méridionnaux, proportionnelle, à ce que je crois, aux heures d'ensoleillement, mais leur fréquentation m'a appris à me montrer circonspect vis-à-vis de leurs enthousiasmes; à ce sujet aussi, je dispose d'une bonne série d'anecdotes souvent comiques.

Pour constituer une rencontre rapprochée, l'incident doit s'être produit à 150 m ou moins, ce qui, pour des objets de la taille et de la luminosité qui sont décrits, est vraiment très près. Au cours de l'examen des cas étudiés par la SOBEPS, j'ai d'ailleurs été amené à repousser dans les types DN ou DD, 4 cas un peu trop rapidement rangés à mon avis dans cette catégorie.

A ce niveau, le témoin doit être capable de communiquer des détails de structure, de donner une estimation de l'épaisseur, de décrire assez précisément l'aspect ou la couleur de certaines portions, la présence, sans qu'il faille prendre les mots qui vont suivre forcément au sens strict, de boulons, de rivets, tôles rapportées, tubulures, coupoles.

A ce moment, des détails tout à fait occasionnels viennent trouver leur concordance dans d'autres rapports et c'est toujours pour l'ufologue qui en fait l'étude un plaisir rare que de les découvrir. Rare et secret, tant il est clair que leur divulgation, même dans la presse spécialisée, entraînera aussitôt leur disqualification dans l'étude de cas ultérieurs.

Cette constatation est à mon sens la plus forte qui soit pour amener la conviction intime qui ne peut s'acquérir que par l'étude critique et attentive de plusieurs centaines de cas, autant que possible non rendus publics. On retrouve ici de manière très rationnelle la nécessité du secret chère à certaines écoles initiatiques...

3. Rareté des cas constatés au radar

L'unique cas RV est constitué par les péripéties de la fameuse "nuit des F-16" qu'il convient à mon avis de conserver dans cette catégorie, même si à certains moments, du sol, des étoiles ont pu être prises pour des OVNI; certains des phénomènes observés étaient en déplacement et il n'est pas concevable que vingt gendarmes, situés à des endroits différents aient pu se laisser simultanément abuser. Remarquons aussi la présence d'un seul cas du même genre dans la vague italienne.

4. Absence quasi-totale des rencontres rapprochées de type supérieur à un.

Ceci reste d'ailleurs valable dans l'analyse des cas canadiens. Un autre groupement signale un cas, qui se serait produit dans la région de Tournai, au cours duquel le témoin, "garde-chasse et correspondant de l'Institut Royal Météorologique" (3) aurait constaté des perturbations électriques sur son véhicule : extinction du tableau de bord et de la radio, impossibilité de faire tourner le moteur. Même en admettant ce cas unique, il reste la seule exception qui vient confirmer une règle déjà constatée dans les cas de la vallée de l'Hudson en 83-85.

(3) Ce serait la toute première fois qu'un employé de l' IRM rapporterait avoir été témoin d'une observation d' OVNI.

Ceux qui se dissimulent derrière les phénomènes OVNI ont-ils trouvé le moyen d'éliminer certains inconvénients secondaires de leur "technologie" qui nous aurait, qui sait, permis un jour de disposer enfin de ces fameuses mesures physiques réclamées à grands cris qui nous feraient éventuellement remonter à leur source ? Voilà une hypothèse qui viendrait en tout cas renforcer celle de l'élusivité.

Côté rumeurs cette fois, il fut aussi question, courant mars 1991, d'un prétendu atterrissage qui aurait eu pour cadre le monument aux morts du Fort de Flémalle, laissant des traces de brûlures sur le sol tandis qu'un humanoïde aurait même été observé. Dans la logique de ce scénario, le secteur aurait ensuite été bouclé et passé au peigne fin par les services de la Protection Civile. A ceux à qui il arrive d'accuser la SOBEPS de mettre sous le boisseau des dossiers secrets, je répondrai que la possibilité de ce récit ne m'émeut pas, mais qu'à ma connaissance, aucun élément objectif, tel par exemple les noms et adresses d'un seul témoin direct, ne vient l'étayer.

Toujours au rayon des farces et attrapes, et là cela devient plus grave car je connais quelques esprits qui ont mordu et continuent à mordre à cet hameçon pourri, il faut évoquer le lamentable canular imaginé par des journalistes de RTL à l'occasion du JT de 19 h 30 au lendemain de "la nuit des F-16". La fine plaisanterie avait consisté à déposer dans une prairie proche de la ferme Libert, avec la complicité inconsciente de son propriétaire dont visiblement, à en juger par ses réactions sur écran, l'avis n'avait pas été requis un seul instant, trois pots fumigènes disposés en triangle et à alerter des "services de déminage" chargés de quadriller le secteur et d'en éloigner les intrus, c'est-à-dire vous ou moi s'il nous était venu la malencontreuse idée de passer par là.

Une invention de carabins en manque de "petits hommes verts" qui ne fit pas rire grand monde mais servit assurément à jeter le discrédit sur d'autres observations, bien réelles celles-là, qui se produisirent ce 1er avril; ce qui doit nous remettre en mémoire cette sentence de Charles Fort selon laquelle "la connaissance n'est que de l'ignorance enfermée dans du rire".

Il serait bien plus intéressant sans doute d'avoir des précisions sur la nature des effets constatés dans les 7 cas canadiens de RR2 à la même époque. Relevons aussi le pourcentage élevé des cas italiens de ce type dans la vague de 1978. S'agit-il cette fois encore des conséquences d'un enthousiasme tout méridional ?

A titre comparatif, sur les 2 000 procès-verbaux dressés par la gendarmerie française pour la période 1977-1991 à la demande du SEPRA (ex-GEPAN), six d'entre eux furent jugés dignes d'une enquête approfondie et parmi ceux-ci, 2 seulement (l'affaire de Trans-en-Provence et celle dite de "l'amarante") se rapportent à des rencontres rapprochées de type 2. Il est d'ailleurs tout aussi remarquable de rappeler qu'aucune explication conventionnelle venant mettre en péril la version des témoins au sujet de ces deux incidents ne put être découverte par les différents experts appointés par le gouvernement français qui les étudièrent, chacun dans sa spécialité (4).

Si nous nous tournons vers les groupements privés qui ont clamé haut et fort que les dits experts étaient des "vendus" nous ne trouvons tout simplement plus que le néant, c'est-à-dire qu'aucun d'entre eux n'a été capable, pendant la même période, de présenter un seul cas de RR2 digne d'études précises et prolongées. J'ajoute que de ce côté de la frontière, les choses ne sont guère plus brillantes puisque, depuis 1972, date à laquelle je commencai à enquêter pour le compte de la SOBEPS, je n'ai eu l'occasion de lire qu'un seul rapport concernant une RR2 belge (Jean-Pierre Labrique : *Analyse du son enregistré lors de l'observation d'un OVNI, Inforespace* n°28). Quant aux RR3 belges, leur nombre depuis 1947 tiendrait sur les doigts d'une seule main.

Quelques cas ont bien sûr été annoncés par des chercheurs indépendants mais à chaque fois, après que l'on eût déployé des masses considérables d'efforts pour obtenir des informations aussi élémentaires que les noms et adresses des principaux supposés

(4) : Trans-en-Provence : enquête 84/01 qui a fait l'objet de la note technique GEPAN n°16 du 01.03.83; l'"Amarante" : note 86/06 qui a fait l'objet de la note technique GEPAN n°17 du 21.3.83

témoins, ils se sont révélés de la catégorie la plus bouffonne que l'on puisse imaginer. Je me rappelle entre autres d'un prétendu site d'atterrissage situé... dans un chantier en plein centre ville, derrière la rue Neuve à Bruxelles, d'où aurait débarqué un humanoïde qui se faisait appeler Stephen, et qu'après plusieurs semaines de patience je parvins à localiser.

Classification formelle

Elle porte sur 287 cas pour lesquels une forme a été observée ou tout au moins fortement suggérée, et ne doit bien entendu pas être prise au pied de la lettre puisqu'elle s'appuie sur les impressions momentanées et parfois changeantes des témoins, un aspect de la question sur lequel je compte revenir dans un autre texte (*"Illusions et réalité"*, à paraître). Par exemple, dans un cas que j'ai enquêté (Werbomont, 29 janvier 1990), le témoin commenca par apercevoir sur sa droite une importante source lumineuse rouge encadrée de deux autres, plus petites, couleur bleu-vert, très écartées, venant dans sa direction à la cime des arbres. Ce n'est qu'après avoir arrêté son véhicule et en être sorti qu'il constata que ces trois lumières délimitaient un objet triangulaire sombre, qui le survola silencieusement à la manière d'un planeur avant de disparaître dans la direction d'une vallée profonde située en contrebas de la route. Nul doute que s'il ne s'était pas arrêté pour assister à ce survol majestueux, l'affaire aurait été classée dans la catégorie des rectangles ou cylindres.

Souvent aussi, la forme est reconstruite mentalement par le témoin qui, mis en présence de trois lumières disposées en triangle assume qu'un objet de la même forme leur sert de support; c'est tout le problème de la recognition mentale qui se trouve posé là, et qui, n'en déplaise à certains, ne me paraît pas d'un intérêt à ce point fondamental que pour justifier de longues recherches. Ceci d'autant plus que, lors des observations diurnes, qui rassemblent tout de même près de 8 % des cas, la silhouette est parfaitement discernable tandis que, pour certaines observations nocturnes, elle se laisse deviner sur un fond de ciel plus clair quand ce ne sont pas les rayons de la lune ou les lumières de la ville qui viennent l'éclairer.

Rappelons enfin que dans la désormais célèbre photo de Petit Rechain, ce n'est qu'en simulant une ouverture à + 10 diaphragmes que la silhouette triangulaire sombre aux angles arrondis apparaît en conformité avec d'autres descriptions (par exemple Basècles, 21 décembre 1989), ce qui nous amène à conclure que si trucage il y a eu dans ce cas, le(s) truqueur(s) aura (auront) pensé à tout.

Tableau 4

Classification	Nombre	%
Triangles, boomerangs	174	60.6
Ovales, sphères	60	20.9
Losanges, cerfs-volants	15	5.2
Rectangles	15	5.2
Cylindres, cigares, bus	9	3.1
Trapèzes	6	2.1
Soucoupes volantes	6	2.1
Autres formes	2	0.8
Total	**287**	**100**

Commentaires

1. Prévalence de la structure triangulaire.

Après élimination de 121 rapports de lumières nocturnes, soit 29,6% de l'ensemble, nous trouvons dans les 287 cas restants une écrasante majorité de triangles à base droite (3 cas sur 5). Dans aucun de ceux-ci ne figure le moindre élément pouvant faire penser à la présence de l'avion "Stealth" F-117A comme :

- sifflement modulé et continu facilement identifiable du bruit de moteur;

- crescendo de volume sonore lors des opérations de décollage ou d'atterrissage;

- absence de lumières sur la face ventrale lorsque le train d'atterrissage est rentré;

et surtout :

- absence des découpes biseautées caractéristiques sur les dérives arrières et la queue de cet appareil. Même la revue française *Science & Vie* qui s'était faite, après le GRIP, la championne de cette explication, a fini par admettre son inanité puisque dans son numéro de novembre 1991, sous le titre "Ovni : une nouvelle piste", elle nous ressert une fois de plus le même plat refroidi en faisant appel à des engins encore plus improbablement exotiques tels que l'A-12 ou le TR-3A. Ces avions peuvent-ils rester immobiles de longues minutes au sommet des arbres ?

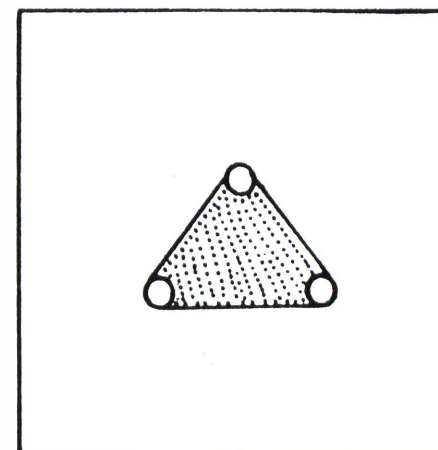
C'est ce que voudrait en tout cas nous faire croire la nouvelle hypothèse du périodique français. Peuvent-ils alors se déplacer en marche arrière pour mieux échapper à l'ennemi ? C'est en tout cas ce qu'affirment les témoins dans dix des cas que j'ai étudiés (par exemple Rosières 910203). [Nous utiliserons dorénavant ce type de notation. Le nombre correspond à la date inversée, ici "Rosières 910203" signifie une observation faite à Rosières le 3 février 1991]

Enfin, la littérature ufologique existante contient des trésors trop rarement exploités : c'est ainsi qu'en me livrant à une toute autre recherche, j'en vins à parcourir l'ouvrage de l'ufologue hollandais Hans van Kampen, *UFO's boven de lage landen*, publié aux éditions De Kern (Unieboek/Belgie N.V., Deurne) en 1978; et voici, ci-dessous, ce que j'y ai découvert (voir figure 1).

Les avions "Stealth" existaient-ils en 1976 ? Se livraient-ils à la reconnaissance aérienne des Pays-Bas ? C'est ce qu'essaye de nous faire croire Bernard Thouanel, expert "es-avions secrets pris pour des OVNI" chez *Science & Vie*.

Figure 1

Op 26 juni 1976 zat mevrouw C. Sodekamp in haar tuin achter het woonhuis in de nieuwbouwwijk van Dordrecht. Het was een prachtige zomeravond en zij keek omhoog naar de sterren. Plotseling zag zij uit het noorden een drietal diffuse lichtvlekken aankomen, die in driehoeksformatie vlogen met daartussen een donker afstekende driehoekige configuratie.



De vage driehoek van Dordrecht

De vage vlekken hadden een schijfvorm. In minder dan zeven seconden waren zij voorbij en verdwenen zij achter andere woonhuizen.

'Verbluft sprong ik op,' vertelde mevrouw mij, 'en ben mijn man, die straaljagerpiloot is geweest, erbij gaan halen, terwijl ook onze kinderen buitenkwamen. Het ding was toen natuurlijk al weg!'

Het tijdstip van waarneming was precies 23.30 uur. In haar woonomgeving bevonden zich enkele vijvers en grachtjes, waar veel watervogels huisden. De weersgesteldheid in de bewuste periode was zeer gunstig: een hogedrukgebied had zich boven West-Europa ontwikkeld en zorgde voor prettig zomerweer, waarbij de dagtemperatuur bij helder weer opliep tot 25°C.

185

2. Persistance de la forme "soucoupe volante"

Eh oui, voilà que cet "ancien modèle" que l'on croyait désormais rangé au hangar des vessies et lanternes du Musée des Superstitions des Temps Passés (MSTP) vient nous faire le clin d'oeil dans 6 cas qui sont formels sur ce point, les autres formes rondes ou circulaires étant classées plus modestement dans la catégorie "ovales, sphères" qui totalise malgré tout plus de 20% des cas. Tout n'est donc pas triangulaire au pays de Magonia. L'un de ces 6 cas provient du Nufoc (Kain, 891222) et concerne une jolie soucoupe volante post-Arnoldienne d'aspect métallique, avec le dôme et tout ce qu'il faut, là où il faut, et c'est en plus une rencontre rapprochée ! Comment espérer mieux ?

Ici encore, j'ai eu la chance de pouvoir enquêter sur une affaire de ce genre (Béthane, 891202), et il faudra soit accuser les cinq témoins, dont un infirmier de l'hôpital d'Eupen et un ouvrier ébéniste, de folie alcoolique hallucinatoire, ou moi-même de mensonge pour s'en débarrasser. Dans un autre cas, (Checq, 910314) l'objet est décrit comme "*un couvercle de casserole d'une douzaine de mètres de diamètre avec un dôme par-dessus*" qui se déplaçait "*en se balançant comme une chauve-souris*". Les vrais experts en soucoupologie apprécieront tandis que je me demande pour ma part quel nouveau modèle d'avion secret *Science & Vie* va devoir inventer pour évacuer ce cas. Mais je suis prêt à parier qu'un silence dédaigneux sera ici la seule réponse.

3. Des effets de perspective peuvent expliquer les sous-classes losanges, rectangles, trapèzes.

Il n'est pas rare que le témoin éprouve de réelles difficultés à décrire ce qu'il a observé (Onoz, 891129), même lorsque, dans une autre de mes enquêtes (Haccourt, 891218), l'objet observé par deux jeunes filles occupées à leurs jeux en l'absence de leurs parents est "*un triangle sombre avec trois lumières, mais peut-être bien aussi un losange avec une lumière arrière supplémentaire, qui est passé à trois reprises, de quart d'heure en quart d'heure, à la cime des arbres, au-dessus de l'habitation*". Détail que l'on peut rapprocher de cet autre cas (Ans, 891201, toujours une enquête personnelle) où nous trouvons décrit le triangle traditionnel - il s'agit d'une rencontre rapprochée - mais suivi de trois sphères lumineuses rouges que le témoin enferme sur le dessin joint à sa lettre dans une sorte de boîtier, avant de me préciser, sur mon insistance lors de l'enquête, que ce dernier n'existait pas réellement mais qu'il lui a paru "*plus logique*" de l'imaginer, ce qui illustre une fois de plus qu'en ufologie, tout ce qui paraît évident a toutes les chances d'être faux. Plus éloigné, ce cas aurait sans doute abouti dans la catégorie des "losanges, cerfs-volants".

On retrouvera cette ambiguité dans les descriptions des objets observés au-dessus de Spa-Nivezé dans la seconde moitié d'octobre 1972; il y est question de trapèzes et de "*rectangles mal foutus*" qui traduisent bien les difficultés éprouvées à les décrire (*Inforespace* n°11).

Nous ne quitterons pas ce paragraphe sans toucher un mot des bruits émis par ces engins : ils proviennent quasi exclusivement des structures triangulaires; dans un cas de rencontre rapprochée (As, 900413), un ronronnement provenait d'un objet de forme ovale, sans que l'on puisse assimiler celui-ci à une bona fide "soucoupe volante". Les bruits signalés sont habituellement des vrombissements, bruit de moulin à café électrique, de tondeuse à gazon, de tracteur, de ventilateur, d'air pulsé, quand il ne s'agit pas, mais c'est plus rare, de sifflements.

En ce qui concerne les premiers, on ne manquera pas d'être frappé par la ressemblance avec le son émis par un deltaplane motorisé, très reconnaissable pour celui qui l'a entendu au moins une fois. Mais ces engins, qui évoluent à cent ou deux cents mètres du sol, sont facilement identifiables pour ce qu'ils sont, le pilote, accroché en dessous de l'aile étant très aisément repérable; ils ne sont pas éclairés de lumières violentes dirigées à l'horizontale ou au contraire en direction du sol ou clignotantes. Enfin, à moins d'imaginer, comme n'ont pas hésité à le faire certains, qu'ils sont utilisés par des barons de la drogue pour faire passer la frontière à leur marchandise, ils ne sont pas autorisés en vol nocturne ni au-dessus des agglomérations. Il n'empêche que cette ressemblance sonore est assez troublante; elle me rappelle les incidents dans la région de Charleroi en 1974, lorsqu'une épidémie d'OVNI bruyants, accompagnée elle aussi d'observations rapprochées de soucoupes volantes, s'était produite au moment où l'on commençait à équiper les premières patrouilles de police des sirènes dites américaines qui nous sont familières aujourd'hui (*Inforespace* n°21). Cela ne s'est plus produit depuis.

Tout se passe réellement comme si le phénomène OVNI allait dénicher quelque part dans nos consciences des éléments technologiques de pointe du moment. Cette constatation paraît en tout cas vérifiée pour les données rassemblées depuis plus de vingt ans dans cette partie du globe. Ce qu'elle signifie exactement reste à découvrir.

Frank Boitte

COURRIER DES LECTEURS

Le courrier reçu récemment nous a apporté plusieurs réflexions intéressantes soit originales, soit relatives à des articles publiés antérieurement. Parmi ces réflexions, nous ne pouvions manquer d'épingler la longue lettre de M. Thomas, de Havelange, relative aux hypothèses initiatique et auto-initiatique dont nous parlions dans nos numéros 82 et 83. Ses idées nous conduisent elles aussi bien au-delà des schémas de pensée conventionnels et s'inscrivent en plein dans les voies de recherche en vogue dans les universités californiennes. Jugez plutôt.

[...]Vos articles, comme d'autres actuellement ayant la même orientation, sont très stimulants pour l'esprit et incitent à la réflexion. Je me permets de vous livrer ici un modeste "produit" de ces "machines à faire réfléchir" que sont peut-être les OVNI.

Si l'on observe ce qui, au niveau de l'opinion publique, est devenu progressivement admis comme "l'explication la plus plausible" du phénomène OVNI, on constate que cette explication subit une complexification croissante, mais néanmoins n'arrive pas à circonscrire ni la nature ni les causes du phénomène dans un cadre directement vérifiable. On pourrait croire que la démonstration s'affine et que la "Solution" sera pour bientôt, mais rien n'est moins sûr et nos hypothèse pourraient bien capoter du jour au lendemain au profit d'une réalité complètement nouvelle.

Ainsi, après être sorti des années sombres de l'ufologie qui ont vu les querelles interminables ayant pour objet la réalité même du phénomène :

- négation pure et simple,
- explication par des causes naturelles à tout prix,
- faillite des hypothèses "éso", "psi" et "para",
- reconsidération de l'hypothèse extraterrestre et acceptation de celle-ci comme étant celle admettant le plus haut degré de plausibilité (j'entends toujours au niveau de l'opinion publique en général).

Aujourd'hui, et à juste titre, cette dernière hypothèse apparaît quelque peu étriquée pour rendre compte des multiples facettes du phénomène. L'hypothèse extraterrestre pure et simple n'est pas sans laisser un certain nombre de questions fondamentales en suspens. De plus, elle prête le flanc à des critiques pertinentes. Le nombre très (trop ?) élevé des observations, leurs variétés multiples et le "non-contact" officiel n'abondent pas vraiment dans son sens.

Afin de faire coller celle-ci aux observations, on a tout naturellement greffé au phénomène des contraintes à l'échelle de l'humain : différences rendant le contact impossible, indifférence d'une race supérieure, éthique de non-intervention..., ainsi que des buts : simple observation, surveillance discrète,... initiation ! (Pourquoi pas ?).

Cette dernière formule semble particulièrement tenir la route car, au moins, nous force-t-elle à réfléchir de manière plus approfondie sur notre condition dans l'Univers ainsi que sur les processus de notre évolution, et cela même si le phénomène ne renferme rien de semblable dans ses intentions (comme la pomme de Newton n'avait pas l'intention de démontrer la gravité).

L'hypothèse initiatique a encore besoin d'une réalité derrière le phénomène : par exemple des ET qui savent ce qu'ils font et où ils veulent en venir. Dans cette éventualité, le phénomène que nous percevons ne serait donc que le reflet d'une technologie inaccessible. Mais il faut alors admettre que ces ET soient en possession de données sur notre psychologie bien plus subtiles que celles dont nous disposons nous-mêmes (pas difficile, allez-vous dire !). Si c'est autre chose que des ET, l'articulation reste la même; seuls les intervenants, les buts et les méthodes paraissent encore plus impénétrables.

L'hypothèse auto-initiatique n'a, elle, plus besoin d'une réalité extérieure (humanité corps social, essence endogène, causes naturelles plutôt qu'induites de l'extérieur, Gaïa..., cela est bien beau et agrémente effectivement notre perception de l'Univers), mais alors nous nous retrouvons avec deux inconnues : qui (ou quoi) au juste produit le phénomène, et de quelle nature est celui-ci ?

Dans cet ordre d'idées, si je puis me permettre un aparté, on peut établir un parallélisme avec d'autres phénomènes "anormaux" semblant exister et évoluer sur la même articulation.

- Ce que l'on pourrait regrouper dans le registre des apparitions mariales ou religieuses, miracles, guérisons psi... : depuis que l'homme s'est inventé des dieux, qu'il prie, invoque, comment ne pas imaginer que ces "mythes originels" n'aient pas pris corps de façon plus tangible ? Qu'ils n'existent pas "autrement" que d'une manière symbolique dans l'esprit et le souvenir collectif ? Mais bien que ces croyances entretenues et alimentées constamment puissent devenir une réalité indépendante de leurs géniteurs et produire des phénomènes concrets, physiques, du style apparitions, miracles, guérisons spirituelles, etc., phénomènes qui, à leur tour, réalimentent le système...

- Les phénomènes regroupés sous la bannière "parapsy" : l'émergence de psychismes individuels plus développés au sein d'une espèce, et donc, par résultante au niveau de "l'organisme social" que représente cette espèce (ce qui s'est produit, et se poursuit, j'espère, pour l'Homme),n'entraînerait-elle pas l'apparition de nouveaux phénomènes de type psychotronique ? C'est-à-dire semblant susceptibles d'être produits par le psychisme d'un individu de l'espèce, mais restant néanmoins aléatoires.

- Puis, dans le même ordre d'idées, la croyance grandissante dans le phénomène OVNI ne provoquerait-elle pas une auto-excitation du phénomène entraînant une multiplication de ses activités ?

Pour ma part, après ce long préambule, je vous propose une autre gamme d'hypothèses qui peuvent se placer, si on le désire, au niveau initiatique ou auto-initiatique : ce que j'appellerai un "*ressac du futur*" (ou d'un passé lointain pour les inconditionnels des civilisations disparues).

Si l'on se penche sur d'anciennes observations, on constate qu'on pourrait les interpréter comme les reflets d'une technologie encore inconnue ou à peine développée, mais qui va devenir dans les décennies suivantes la réalité quotidienne. Peut-être les

plates-formes flottantes décrites de nos jours seront-elles la réalité des transports aériens de demain ? On peut voir cela comme une "initiation technologique" faite par de généreux amis d'ailleurs, souhaitant nous voir progresser scientifiquement et technologiquement, alimentant pour ce faire la SF en témoignages (ou l'inverse), laquelle SF alimente la recherche et illumine les inventeurs,... Pourquoi pas ? Cette hypothèse en vaut d'autres.

Mais il s'agit peut-être d'autre chose, plus terre à terre mais non moins intriguant. Le "ressac" serait une vision d'une réalité future projetée vers le passé : une vision holographique, éventuellement matérielle, ayant toutes les apparences d'une réalité tangible mais soumise à des altérations dans sa perception; en somme une fraction d'espace-temps projetée vers le passé, c'est-à-dire notre époque. (Je donne ici pour un franc symbolique cette idée à un auteur de SF qui utiliserait cette explication en argumentant que ce "transfert d'image" puisse être dû au mode de propulsion de ces engins de demain).

Cette représentation dans notre cadre spatio-temporel actuel d'une réalité future peut être en soi auto-initiatique en ce sens que le phénomène se nourrit lui-même : il présente à l'avance une vision altérée, symbolique, ou simplement incomplète, de ce qu'il sera dans le futur. Mais ce serait évidemment une initiation accidentelle, dont les effets éventuels devraient franchir le cap d'un fameux paradoxe temporel.

J'aimerais prolonger cette hypothèse par une autre qui me paraît beaucoup plus fantastique, mais qui, selon moi, répond beaucoup mieux aux interrogations que pose actuellement le phénomène. Il s'agit d'une *hypothèse initiatique et d'équilibrage* (et peut-être d'accélération).

L'instigateur de ce processus : l'Univers lui-même, entendez par là l'énergie constituante de la matière qui compose notre Univers et dont le "psychisme" (pour employer le langage des physiciens quantiques actuels) est en augmentation croissante. Le *phénomène initiatique et d'équilibrage* ferait en sorte que cette quantité de psychisme augmente partout à la fois dans l'Univers en donnant, accessoirement, à nos yeux et à notre esprit la CONNAISSANCE de parcelles d'ailleurs. Comme en d'autres lieux de notre Univers, d'autres êtres pensants pourraient avoir des visions d'une réalité appartenant à notre quotidien, ce phénomène amenant à leur conscience une parcelle supplémentaire de cette CONNAISSANCE du tout. Invérifiable malheureusement.

Lorsque je parle de l'équilibrage de la quantité d'information qui se génère constamment dans l'Univers, c'est au niveau particulaire que je pense. L'esprit de l'homme étant, pour la démonstration, une construction née d'un agglomérat particulaire, articulé en cellules dont l'organisation forme un organisme vivant. Lequel aboutit, par extrapolation de l'unification des caractéristiques particulaires, à un système de pensée autonome. Les autres formes d'organisation de la matière en individus vivants ou en "choses inertes" produisant des "esprits" subalternes par rapport au nôtre (du moins selon nos connaissances actuelles).

Pour essayer d'illustrer cette hypothèse, je dirais que le phénomène OVNI que nous percevons est une sorte de vision de ce qui existe sûrement ailleurs dans l'Univers; qu'ailleurs, suivant ce principe, d'autres entités au psychisme comparable au nôtre perçoivent des navettes spatiales ou des formules 1. Pourquoi recevons-nous toutes ces "fractions d'espace-temps" ? Du fait qu'elles existent ailleurs et que, *par principe*, cette CONNAISSANCE doit être diffusée universellement. C'est ce que je nomme ici l'équilibrage.

L'accélération est le fait pour l'Univers lui-même d'accroître de plus en plus rapidement sa quantité d'informations. Cette notion est peut-être simplement contenue dans le processus d'évolution de l'Univers, et l'impression d'accélération serait alors une interprétation anthropocentrique d'un système où, forcément, notre esprit est à la fois juge et partie. Mais si accélération il y a, pourquoi ? Sans doute pour la plus simple des raisons : parce que cela fait plaisir à l'Univers lui-même d'aller de l'avant dans cette voie, et que, depuis la nuit des temps, il semble qu'il s'organise de façon à ce que cela se fasse ainsi. Y aurait-il une autre raison pour que depuis le commencement de

notre Univers, la matière inerte s'organise de façon excessivement compliquée afin d'expérimenter à l'infini un nombre croissant de structures, de formes de vie, d'êtres vivants et pensants ? Le "hasard", intervenant d'un bout à l'autre afin d'expliquer ce processus, est une théorie aujourd'hui passée de mode et dont on ose sourire qu'elle fut un jour prônée par certain.

Alors ainsi, pour "se faire plaisir", ou pour une utilité connue de lui seul, ou parce que cela est nécessaire à sa survie et à son évolution, l'Univers tient à accroître et même accélérer son "expansion psychique". Puisque sur notre planète existent des créatures ayant développé un psychisme individuel (organisation de l'agglomérat particulaire capable de générer une forme pensée de cet esprit fondamental) et collectif (effet multiplicateur des sociétés), il est normal de penser que l'entité Univers, qui tend à accroître son psychisme global, se serve de ce qu'il a de performant (de ce qu'il est). De quelles manières ? En stimulant notre potentiel d'imagination, en alimentant cette dernière par le biais de ce que j'ai appelé l'équilibrage universel de la quantité d'information.

Nous voici bien loin des petits êtres poilus ou verdâtres de la planète d'à côté en déplacement organisé pour une visite de courtoisie ou un voyage d'études chez nous.

Cette dernière hypothèse mériterait un approfondissement et un autre langage bien plus posé et pensé. Mais certains physiciens actuels semblent bien tenir un tel discours, pas vis-à-vis du phénomène OVNI, mais bien au sujet du "comportement" de la matière.

J'estime que, de toute façon, toutes les hypothèses, dans quelque domaine permettant de faire fonctionner l'esprit et d'entretenir, voire développer, ses capacités, sont quelque part positives, même si, pour le cas qui nous occupe, cette démonstration est à cent lieues de la réalité du phénomène. [...]

NOUVELLES DE L'ETRANGER

A défaut d'informations détaillées, et avec les réserves d'usage, nous vous livrons telles quelles des dépêches d'agences récemment répercutées par la presse nationale.

Ballet nocturne au Costa-Rica

Pendant deux heures, le ciel de San José et autres lieux du Costa-Rica, en Amérique centrale a été illuminé d'objets volants non identifiés, selon des dizaines de témoignages dont des policiers. Le phénomène a commencé vers minuit heure locale et a coïncidé avec une série de pannes d'électricité dans le pays. Un commandant de police parle d'une forte lueur qui ressemblait à celle d'un énorme réflecteur volant à plusieurs mètres. Le moteur de son véhicule et les lumières de sa radio se sont arrêtés à ce moment. D'autres ont perçu aussi un sifflement et les coupures d'électricité se produisaient au fur et à mesure de la progression de l'OVNI (AFP - 3.4.1992).

Encore un !

Un objet volant non identifié a été aperçu par plusieurs habitants de localités proches de Sydney. Il a été vu au-dessus des villes de Toukley et de Wyong (Nouvelle-Galles du Sud), ont précisé les services de police qui ont reçu de nombreux appels d'habitants inquiets. Tous les appels faisaient état d'un objet de grande taille, rougeoyant, de forme ronde avec des lumières brillantes rouges et blanches. La police et des habitants de la région ont contacté une base voisine des forces aériennes australiennes qui a indiqué n'avoir aucun avion en l'air au moment où l'OVNI a été vu, à part un hélicoptère qui se trouvait au-dessus de la mer à 20 kilomètres des côtes (AFP - 28.4.1992).

TRIANGLES EN GRANDE-BRETAGNE (3)

21 h 45 (approx.); Broomhill, près de Wombwell, Barnsley.

Rencontre rapprochée rapportée par Mme Linda Sage d'Everill Gate Lane, près de Barnsley. Sa lettre racontant l'observation a été publiée dans le *Barnsley Chronicle* du 14 mai 1988.

J'ai immédiatement pris contact avec elle, et elle a aimablement accepté de rencontrer les enquêteurs IUN David Clarke et Philip Mantle à son domicile :

Linda Sage - Je marchais en descendant la Broomhill Lane, et c'est ma fille qui, la première, me dit : "Qu'est-ce que c'est, là, dans l'avenue, maman ?" Je répondis que c'était un avion. Elle dit : "Cela s'approche" et j'ajoutai qu'il était probablement en train d'atterrir à l'aéroport, ceci pour la tranquilliser, mais je voyais bien qu'il ne s'agissait pas d'un avion. Cela continua à s'approcher et elle me dit : "Maman, ce n'est pas un avion, qu'est-ce que c'est ?" A ce moment, nous pouvions entendre ce bruit, et lorsque nous arrivâmes près de ces premières maisons, c'est comme s'il nous avait vues, - je suis sûre qu'il nous avait vues - parce qu'il fit comme une sorte de virage, il tourna et revint vers nous. Ma fille commença alors à paniquer et s'écria : "Oh ! Il est en train de venir vers nous." Il perdait de l'altitude, il avait à ce moment déjà certaines lumières allumées, mais quand il descendit plus bas, il alluma ces gros projecteurs blancs dans notre direction, comme s'il voulait nous regarder, et il descendit suffisamment bas pour que nous puissions distinguer sa forme. Ma fille s'arrêta et dit : "Oh ! qu'allons-nous faire s'ils veulent nous attraper ?" En essayant de plaisanter, je lui dis : "N'aie pas peur, s'ils viennent, je les frapperai à la tête avec cette bouteille de Coca-Cola", car même si j'étais effrayée, je ne voulais pas le lui laisser voir. J'ajoutai : "Nous devons retourner à la maison, Andrew (le fils) est tout seul. Allons, viens, continuons de marcher." Ils ont dû réaliser que nous allions en sens opposé, et alors cela partit...

David Clarke - Vous avez dit que vous avez entendu ce bruit...

LS - Comme un faible ronronnement, vous deviez vraiment écouter pour l'entendre. Notre Catherine entendit le bruit,... je ne puis l'expliquer, rien de semblable à un avion ou un hélicoptère... Ce qui était bizarre, c'est que tout paraissait tellement tranquille lorsqu'il arriva, c'était vraiment étrange.

DC - Que voulez-vous dire par étrange ?

LS - Tranquille, tout semblait si calme, il n'y avait aucune voiture qui passait ou quelque chose comme ça pendant qu'il descendait et nous regardait... Nous arrivâmes près des maisons au bout de l'avenue et c'est Catherine qui le vit la première. Je continuai à lui dire qu'il s'agissait d'un avion et elle me dit que ce n'était pas un avion parce qu'il ne faisait pas de bruit jusqu'à ce qu'il soit bas. Je savais que ce n'était pas un avion, mais je continuais à le dire pour la tranquilliser. Ensuite nous sommes arrivées à ces maisons - nous venions de passer devant elles - c'est alors qu'il tourna en quelque sorte au-dessus d'elles et se retourna ensuite vers nous et braqua ses projecteurs sur nous.

DC - A-t-il en fait accompli un mouvement comme dans un cercle ?...

LS - Il parut aller comme dans un cercle, il se retourna comme s'il nous avait vues...

DC - Vous dites que vous avez distingué une forme. Comment la décririez-vous ?

LS - Une drôle de forme, quelque chose comme... (elle indique avec les mains une forme allongée) quelque chose comme une torpille...

DC - Les lumières, comment étaient-elles espacées ?

LS - Les deux gros projecteurs blancs paraissaient arriver juste en face pour nous éclairer, mais comme l'objet se dirigeait vers nous, les lumières rouges se trouvèrent tout à coup face à nous, comme s'il avait fait un demi-tour complet quand il nous vit...

DC - Pensez-vous que c'était en fait tout l'objet qui avait tourné ou seulement les lumières ?...

LS - Je pense que c'était l'objet lui-même... mais comme je l'ai déjà dit, cela s'est passé brusquement, j'étais effrayée et je ne voulais pas le dire à ma fille.
Nous ne reviendrons plus jamais par ce chemin...

DC - Ainsi ces gros projecteurs blancs ont été réellement dirigés sur vous...?

LS - Oui, ils les braquèrent sur nous, comme s'ils nous observaient. Alors ma fille s'arrêta, et je lui dis "Viens, Catherine, nous ne devons pas nous arrêter"...

DC - A quelle distance s'approcha-t-il de vous ?

LS - Je dirais approximativement la hauteur de deux maisons..., comme il descendait, nous entendîmes ce bruit, mais je ne peux pas expliquer quelle sorte de bruit, parce que tout paraissait tellement bizarre; cela devint réellement tout à fait calme, c'était drôle, nous n'avons jamais aperçu une voiture jusqu'à ce que nous arrivions à ces maisons après l'avoir vu...

DC - Est-ce que vous vous attendiez normalement à ce que des voitures passent ?

LS - Oui, c'est la raison pour laquelle nous sommes descendues à pied, parce que habituellement, c'est plein d'activité...

DC - Alors comment l'expliquez-vous ?

LS - Je ne sais pas, tout paraissait bizarre cette nuit-là...

DC - L'objet est-il venu d'une direction déterminée ?

LS - Du dessus de Darfield, et il s'est éloigné en direction de Wombwell, parce que, quand vous descendez à pied, vous avez une vue fantastique sur Darfield. C'est à ce moment que ma fille me dit : "Regarde maman, il y a un avion qui arrive..." Alors il alluma ses lumières et ma fille s'arrêta. Je la pris par la main et lui dis : "Viens, continue à marcher, nous devons rentrer pour Andrew." L'objet tourna de nouveau et retourna en direction de Wombwell.

DC - L'avez-vous vu en fait disparaître dans le lointain ?

LS - Oui,... il paraissait monter plus haut à ce moment. Je revins à la maison et racontai tout à Andrew qui me dit "Si j'étais toi, je me mettrais au lit et je prendrais un calmant", aussi je n'en parlai plus à personne jusqu'à ce que je l'aie lu dans le journal.

DC - Avez-vous entendu quelqu'un d'autre en parler ?

LS - Le lendemain, j'en parlai à ma tante qui habite un peu plus bas dans le village et lui dis que nous avions vu une drôle de chose dans le ciel. "Je l'ai vue aussi me répondit-elle, il se dirigeait vers l'ancienne compagnie des eaux, mais ce n'était pas un avion." C'était bien la même soirée, parce qu'elle voulait s'assurer que nous étions bien rentrées, mais elle ne l'a pas vu descendre, elle l'a simplement vu dans le ciel.

DC - Avez-vous une quelconque idée de ce que cela pouvait bien être ?

LS - Non.

DC - Quelle heure était-il exactement ?

LS - Dix heures moins le quart.

DC - Combien de temps est-il resté visible ?

LS - Je dirais que Catherine a pu l'observer pendant une bonne dizaine de minutes, parce qu'elle l'avait déjà remarqué avant d'attirer mon attention. Elle dit qu'elle l'avait vu venir directement d'au-dessus de Darfield, mais ses yeux sont meilleurs que les miens. Il est certain qu'il était dix heures moins le quart, parce que j'ai vérifié l'heure quand nous sommes rentrées.

DC - Aucune de ces lumières ne se déplaçait par rapport aux autres ?...

LS - Non, elles étaient attachées, elles ne bougeaient pas...

DC - Avez-vous aperçu quelqu'un sur ou dans l'objet ?

LS - Non, nous ne nous sommes pas arrêtées assez longtemps. Je voulais surtout m'en aller. Ma fille voulait rester et voir ce qui allait arriver, mais je l'ai tirée par la main et lui ai dit : "Viens, nous devons rentrer à la maison"...

DC - Combien de temps diriez-vous que ces projecteurs sont restés braqués sur vous ?

LS - Deux ou trois minutes; comme nous commencions à nous éloigner, cela revint de cette direction. S'ils avaient été plus bas, ils auraient éclairé plus fort, comme un phare-chercheur. Je n'ai pas regardé directement dans leur direction.

DC - Avez-vous ressenti quelque effet par la suite ?

LS - Non, tout le monde pense que je suis folle !

(Fin de la relation)

Les deux enquêteurs furent l'un et l'autre très impressionnés par la narration de ce témoin, et il n'y a pratiquement pas de doute que Mme Sage et sa fille se sont bien trouvées très près d'un étrange objet volant aux jours et heures en question. Mme Sage estime avoir observé l'objet une dizaine de minutes environ, bien que sa fille l'aie vu quelques minutes auparavant s'approcher en venant de Darfield. Le témoin déclare encore que ce soir-là le temps était chaud et sec, le ciel clair et qu'il y avait peu de vent.

Vers 22 h; Darfield, Barnsley. On trouve une confirmation de ce compte-rendu dans une lettre qui fut publiée le 6 mai dans le *Barnsley Chronicle*, donc avant que le témoignage de Mme Sage n'ait paru dans le journal une semaine plus tard. Cette lettre émanait d'une personne se présentant de manière anonyme comme "une dame de Darfield", et qui donnait la relation suivante :

"Le mercredi 20 avril à 22 h, je me promenais dans une rue de Darfield en compagnie d'une connaissance. Je levai la tête et dit en blaguant : "Oh, regarde, un OVNI". Un objet silencieux se trouvait là, dans le ciel. Ses dimensions étaient assez grandes et il avait des feux de couleur blanche, verte et rouge. Nous l'observâmes pendant deux à trois minutes. Mon ami me dit alors : "Allons nous-en, ils pourraient descendre et nous attraper." Nous en avons ri et nous nous sommes éloignés.

Je serais intéressée de savoir si quelqu'un dans la région a vu quelque chose. Ou encore, si quelqu'un est à même de présenter une explication rationnelle de ce que cela pourrait être.

L'absence de tout bruit, de même que l'absence la plus complète de tout mouvement exclut pratiquement la plupart des types d'avions. Est-ce que le Ministère de la Défense serait en train d'utiliser quelque chose dont nous ne saurions rien ?"

Il ne fait pratiquement pas de doute que ces deux témoins ont bien observé le même objet que celui signalé par Mme Sage, les lumières rouges, blanches et vertes étant caractéristiques. La seule contradiction réside dans le fait que Mme Sage dit avoir vu l'objet s'approcher en venant de la direction de Darfield, à 21 h 45. Le commentaire émis par le témoin de Darfield à propos du Ministère de la Défense est également très intéressant, mais il ne nous a pas été possible de nous entretenir avec le témoin, étant donné qu'il avait demandé à conserver l'anonymat.

Vers 22 h; Stainborough, près de Barnsley. M. Nick Burton (un pseudonyme) raconte comment, cette nuit-là, alors qu'il surveillait des couples de blaireaux en compagnie d'un collègue à Tomyroyd Wood, Stainborough, aux alentours de 21 h 30 - 22 h, ils aperçurent une très vive lumière dans le ciel. Elle paraissait se déplacer au loin, au-dessus de Barnsley, en suivant une trajectoire sud-nord. Le compagnon de M. Burton suivit l'objet au moyen de jumelles, mais ne put distinguer aucune "forme", seulement une lumière brillante de teinte jaune-orangée. L'objet "stoppa net après s'être déplacé avec rapidité, et accomplit alors une manoeuvre à 90° avant de s'évanouir". M. Burton est un membre actif de la Société protectrice des blaireaux et a vu pendant ses veilles nocturnes dans la région de Barnsley toutes sortes d'avions et d'objets célestes. Il était formel pour dire qu'il ne s'agissait pas d'un avion.

Vers 22 h; Barugh, Barnsley. La narration qui suit, sous forme de lettre signée "une dame de Barugh" fut publiée le 6 mai 1988 dans le *Barnsley Chronicle* : "J'ai aperçu l'OVNI vers 10 h du soir, à l'arrière de Kersforth Hall. Il faisait sombre à ce moment, et bien que se trouvant à une certaine distance, il paraissait avoir une dimension appréciable. Il possédait deux feux de couleur blanche (un à chaque extrémité) ainsi qu'une troisième lumière blanche qui, elle, clignotait. Comme je quittais les lieux en voiture, il s'éloigna silencieusement. Je souhaite également garder l'anonymat."

22 h; Elsecar, près de Barnsley. D'abord relatée dans le *Barnsley Chronicle* du 29 avril, sous le titre "Observation d'OVNI à Hoyland", cette déclaration encouragea d'autres témoins de Barnsley à venir raconter ce qu'ils avaient vu.

Le témoin, M. David Gibson (pseudonyme), qui est âgé de 38 ans et travaille aux hauts-fourneaux de Sheffield, fut interviewé par Dave Kelly de l'IUN peu de temps après son observation. Il raconta ainsi qu'au retour de son travail à Ecclesfield, Sheffield, et alors qu'il se trouvait sur la A61 en direction d'Elsecar, il aperçut, à 22 h, à hauteur de Hoyland Common, un objet étrange dans le ciel, et arrêta sa voiture pour mieux l'observer :

"Réellement, c'était très étrange. Bien qu'il ait fait sombre, je pouvais discerner une forme qui ressemblait à une sorte de boîte, sur laquelle il y avait de grosses lumières de couleur verte, rouge et blanche qui restaient allumées tout le temps. L'objet était énorme et absolument immobile, et ce qui me surprit réellement, c'est qu'il ne faisait aucun bruit. J'ai pensé qu'il devait s'agir d'un certain type d'avion, mais il était tellement silencieux et immobile qu'il ne pouvait en être question."

M. Gibson poursuivit alors sa route vers Elsecar, continuant pendant tout ce temps à observer l'objet, mais il le perdit de vue alors qu'il remisait sa voiture dans son allée. "Comme ma voisine promenait justement son chien à ce moment, je lui racontai ce que je venais de voir et ensemble nous marchâmes le long de la route à la recherche de l'objet, mais nous ne vîmes plus rien." Néanmoins, il parla de son observation à sa femme, et ensemble ils continuèrent à regarder par les fenêtres pour voir s'ils pouvaient le voir à nouveau.

A 22 h 10 : "Je ne pouvais le croire lorsque je le vis là, à nouveau, et immédiatement j'appelai ma femme... Nous ouvrîmes la fenêtre pour entendre, mais il n'y avait aucun bruit. Je ne pouvais croire que c'était tellement grand. Puis il disparut tout à coup. Ni ma femme ni moi n'avons vécu quelque chose de semblable auparavant, et je ne tiens pas spécialement à le revivre, bien que nous n'ayons pas été effrayés, simplement curieux." Le témoin ajoute : "Je ne veux pas que les gens pensent que nous sommes des cinglés, je sais que cela semble idiot, mais je sais ce que j'ai vu et je suis heureux que ma femme en ait été témoin. C'est trop dommage que nous n'ayons eu aucun film dans notre caméra. Si nous avions réussi à prendre des photos, les gens nous auraient cru." M. Gibson estime que l'objet resta en vue pendant environ 40 minutes, de 22 h à 22 h 40. Il paraissait se déplacer du sud vers l'ouest et disparut en s'évanouissant tout à coup.

20 h 03; Monk Bretton, Barnsley. Le compte rendu ci-après est de M. Harry Reynolds, un apprenti-tourneur de Cudworth, Barnsley :

"L'objet que moi-même (et plusieurs autres collègues de travail) avons vu est réellement difficile à décrire. Nous travaillons à Redfearn Glass, Monk Bretton, près de Barnsley. Le parking de la société est adjacent à notre usine, mais se trouve à environ 300 mètres de la grille d'entrée. Nous avons pointé à la sortie, à 22 h, descendant de l'équipe de l'après-midi, et l'observation eut lieu 2 à 3 minutes après, pendant que nous revenions à pied de l'usine vers le parking, le long de Banton Road. J'ai d'abord aperçu l'objet lorsque nous nous trouvions à environ 100 mètres de l'entrée du parking. J'étais en compagnie de deux autres collègues, et nous étions les derniers d'un groupe de 6 ou 7 autres copains.

"Je me rappelle avoir dit : "S'il doit aller à Manchester, il n'y arrivera jamais, il est trop bas." Je pensais qu'il s'agissait d'un avion. Ensuite, pour quelque raison que je ne m'explique pas, nous nous arrêtâmes de marcher et regardâmes avec étonnement parce que, quoi que ce fut, ce que nous vîmes alors ne bougeait certainement pas. Cela avait des lumières rouges, vertes et blanches qui s'allumaient en alternance. Ensuite, deux grosses lumières "jaunes" (comme des projecteurs) apparurent, elles étaient dirigées pratiquement en direction du sol. C'était très difficile de discerner la forme qu'il avait. Je ne pouvais pas distinguer de corps solide, mais j'ai l'impression qu'il était oblong, plus étroit à une extrémité qu'à l'autre. Il y avait des tas de lumières qui fonctionnaient tout le long de l'objet. Cela ressemblait à une rangée de réverbères dans le lointain. L'un de mes amis dit : "Cela ressemble à une rangée d'arcades." Il paraissait être énorme, et les lumières semblaient être très proches.

"Le plus étrange de tout était le grand silence qui régnait. Cela ne faisait aucun bruit. C'est alors qu'il commença à bouger. Il se déplaça selon une ligne droite, avec une série de mouvements de propulsion, un peu comme une libellule, et disparut dans un mouvement rapide, en flèche, et toujours aucun bruit ! Le lendemain, au travail, d'autres collègues qui avaient quitté l'usine en prenant différentes directions, commentèrent le même événement. Chacun était bien d'accord pour dire qu'il ne s'agissait ni d'un avion ni d'un hélicoptère. Ils étaient aussi d'accord pour dire qu'un avion volant aussi bas aurait fait un bruit de moteur."

M. Reynolds estime que l'objet resta visible pendant 2 à 3 minutes au total et qu'il se déplaçait du nord-est vers le sud-ouest. De nombreux détails concernant la forme, la grandeur, la couleur des lumières, ainsi que les deux brillants projecteurs, corroborent les détails donnés par d'autres témoins indépendants.



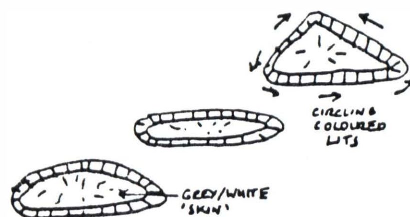
Objet observé par M. Reynolds la nuit du 20 avril 1988.

Ainsi quelles conclusions peut-on tirer - pour autant qu'on puisse en tirer - quant à savoir ce que virent dans le ciel plus de 20 témoins, survolant la région de Barnsley durant la nuit du 20 avril 1988 ? Des demandes adressées aux différents commissariats de police afin de trouver d'autres témoins échouèrent, et le MoD à Londres fut contacté en vue de savoir s'ils pouvaient proposer une explication valable. Par une lettre du 8 juillet 1988, C.R. Neville, du secrétariat (AS2a), Whitehall, nous informa : "...Merci pour votre lettre demandant des renseignements que nous pourrions détenir au sujet d'observations d'OVNI qui auraient eu lieu dans le South Yorkshire le (ou aux alentours du) 20 avril 1988. J'ai regardé dans nos dossiers et je suis au regret de devoir vous dire que nous n'avons reçu aucun rapport ayant un lien avec les détails que vous fournissez dans votre lettre. Je puis également vous confirmer que nous n'avons aucune connaissance d'opérations aériennes dans la région concernée, bien que je ne puisse écarter la possibilité qu'il y ait eu l'une ou l'autre sortie individuelle d'entraînement ici ou là."

Retour à la case départ, bien qu'il nous reste la possibilité que l'objet responsable de ces observations soit de nouveau un avion militaire. L'observation faite par Sharon Cook à Staincross d'un objet triangulaire apparemment "contrôlé à distance" à partir du sol, plus d'une heure avant qu'un groupe de témoins à South Barnsley n'observe un objet de forme allongée avec des lumières rouges, blanches et vertes, revêt une signification fort importante et sera examinée plus avant dans la partie finale de ce rapport. Néanmoins, quel est l'avion qui serait capable de faire du surplace pendant de longues périodes et ensuite démarrer en flèche dans le ciel comme une libellule sans faire aucune sorte de bruit ? Un avion capable aussi de faire du rase-motte et de projeter la lumière de brillants phares en direction des observateurs médusés qui se trouvent au sol.

20 h 45 - 21 h 30; samedi 23 avril 1988, Dodworth, Barnsley. M. Eric Jessop, ingénieur, de Stainborough Road, Dodworth, donne le compte rendu suivant d'une observation faite par lui-même, sa femme et son fils : "Nous vîmes l'OVNI dans la direction plein sud-ouest. Il fut d'abord aperçu par ma femme et mon fils, qui disent qu'à l'échelle, il

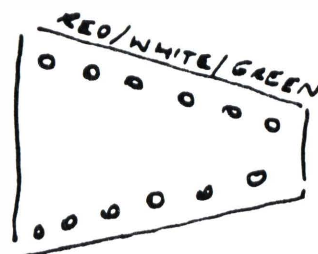
avait à peu près la taille d'une balle de tennis, ou légèrement plus grand. L'objet fut observé pendant au moins 3/4 d'heure, se déplaçant dans une direction ouest-sud-ouest, où il fut rejoint par deux autres objets en une formation angulaire de 45°. Ils avaient tous des lumières qui circulaient autour du périmètre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et dont les couleurs avaient des teintes qui ne se trouvent pas sur mon spectre de couleurs. Elles étaient basées sur le rouge, le vert, l'orange, le rose, le bleu, le violet et le jaune (mais principalement le bleu) et étaient très vives. La façon dont les lumières circulaient autour des objets était exactement pareille au déplacement des chenilles sur un bulldozer. Le corps des objets eux-mêmes ressemblait à une sorte de "peau" gris-blanc avec des "veines". Après s'être déplacés d'une hauteur de 45° à 15°, ils disparurent subitement."



Esquisse des objets observés par M. Jessop le 23 avril 1988.

M. Jessop mentionne que le temps était sec et modéré, avec des étoiles, la lune et des nuages épais visibles dans le ciel. Il déclare formellement que ni des hélicoptères, des avions ou des étoiles ou planètes brillantes ne pouvaient constituer une explication valable pour ce qu'il avait vu. Après enquête, Andy Walmsley de l'I.U.N. fait remarquer que la vitesse à laquelle ces lumières se sont déplacées semble écarter la possibilité que cela ait pu être des étoiles. Le seul corps planétaire dans la zone était Vénus, mais cela n'explique pas les trois lumières, de différentes couleurs.

21 h 30 - 21 h 45; mardi 26 avril 1988, Dodworth, Barnsley. M. John Biggs (pseudonyme) un surveillant local pour le contrôle des bâtiments du gouvernement, donne le compte rendu suivant d'une observation d'un objet volant en forme de "V" ou de forme triangulaire : "L'objet arriva de la région de Pennistone (N.O) et se déplaçait en ligne droite en direction de Worsborough (S.E)... Je crus tout d'abord qu'il s'agissait d'un bombardier lourd en mission d'entraînement de nuit, comme j'en ai vu récemment voler à hauteur des toits. Mais il ne s'agissait pas d'un avion, il n'y avait aucune trace visible d'ailes. Les lumières qui se trouvaient sur le dessous étaient fixes et disposées en "V". Si c'était un "V" fermé, je n'en suis pas sûr, mais elles étaient disposées en séries - rouges, blanches, vertes - comme des lumières sur un champ de foire, et elles ne clignotaient pas comme le font des feux de navigation. Mon observation fut de courte durée, environ 30 secondes, pendant qu'il passait entre des formations de nuages à une altitude approximative de 75 à 150 m. L'altitude exacte était très difficile à évaluer, mais il se déplaçait extrêmement rapidement."



Observation de M. Biggs, le 26 avril 1988.

Cette observation est intéressante en ce sens qu'il s'agit d'une observation supplémentaire provenant de la région des landes aux alentours de Pennistone, et portant sur un objet de forme triangulaire se déplaçant avec rapidité. Elle devait être comparée à l'observation de Salter Brooks du 3 mars qui eut lieu au cours de la même nuit dans la même zone. Il est peu probable qu'un avion ait pu provoquer ces observations, et les couleurs mentionnées par M. Briggs sont identiques à celles remarquées également par les témoins à Barnsley le 20 avril.

Conclusions, corrélations et hypothèses dans notre prochain numéro.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **500 FB (prix spécial)**.

— **LA CHRONIQUE DES OVNI**, de Michel Bougard (éd. J.-P. Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **550 FB (prix spécial)**.

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES**, d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **625 FB**.

— **ACTES DU PREMIER CONGRES EUROPEEN SUR LES PHENOMENES AERIENS ANORMAUX**, (éd. SOBEPS); un volume de plus de 200 pages qui reprend les interventions faites lors de ce congrès qui s'est tenu à Bruxelles (SOBEPS) en novembre 1988; un tour d'horizon des recherches de pointe en ufologie par des spécialistes de la plupart des pays européens, des U.S.A. et de l'U.R.S.S. — **850 FB**.

— **LES O.V.N.I.**, de Michel Dorier et Jean-Pierre Troadec (Que sais-je ?); enfin un « que sais-je ? » consacré aux OVNI; les auteurs livrent ici un texte dense qui fait un point objectif et sans parti pris des divers visages de l'ufologie moderne — **300 FB**.

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES**, de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **450 FB**.

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **395 FB** le volume.

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?**, de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **375 FB**.

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Manne); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **350 FB**.